



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2018-03-01 / 2018-03-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Jeudi 1er mars.

Fleuve-Congo: le naufrage survenu près d'Epulu a fait un mort et douze « portés disparus ». Le naufrage de trois baleinières survenu dans la nuit de lundi à mardi 27 février dernier au large du fleuve Congo au niveau du village Epulu (Mai-Ndombe) a fait un mort et douze « portés disparus », a précisé mercredi à Radio Okapi le député national Didace Pembe qui s'est rendu sur le lieu de l'incident et non cinq cents disparus comme annoncé précédemment. La seule victime dont le corps a été repêché est un enfant de cinq ans qui est décédé par noyade. D'après le député, il y avait à bord de ces baleinières 121 passagers contrairement au nombre de 500 passagers qu'il avait annoncé auparavant. 108 passagers ont survécus. Un bébé figure parmi ces rescapés.

RDC-Zimbabwe : Joseph Kabila et Emmerson Mnangagwa pour la réussite des processus électoraux. Joseph Kabila et Emmerson Mnangagwa ont invité toutes les parties prenantes de la RDC et du Zimbabwe « à se mobiliser dans la sérénité pour la réussite des processus électoraux en cours dans les deux pays respectifs », indique le communiqué final publié mercredi 29 février à la fin de la visite d'état du président zimbabwéen. Les deux chefs d'Etat, ont engagé leurs gouvernements respectifs à examiner la question des Médecins congolais déployés au Zimbabwe, dans l'optique d'une amélioration du partenariat médical entre les deux Etats, de même qu'ils ont encouragé « le regain de collaboration des investisseurs zimbabwéens dans les secteurs de l'agriculture et des hydrocarbures en RDC », rapporte le communiqué final. S'agissant spécifiquement de l'énergie « ils ont exprimé le vœu d'une redynamisation de la coopération technique entre les sociétés nationales d'électricité des deux Etats (SNEL et ZESA) » qui vont reprendre les consultations permanentes pour développer et intensifier les échanges en termes d'importation et d'exportation énergétique. De même, pour un renforcement des capacités des lignes Inga-Kolwezi et Kolwezi-Karavia-Kasumbalesa, en vue de permettre l'augmentation des exportations de la RDC vers le pool énergétique de l'Afrique australe, notamment au Zimbabwe », conclut le communiqué.

Pweto : sensibilisés, une vingtaine des twa chez les bantous à Lwanza pour promouvoir la paix. Vingt-cinq membres de la communauté Twa se sont rendus lundi dernier dans la localité bantou de Lwanza dans le territoire de Pweto (Haut-Katanga) pour promouvoir la cohabitation pacifique. D'après l'administrateur du territoire de Pweto, Lumbwe Derby, les Twa étaient porteurs d'un message de paix et ont assuré leurs interlocuteurs de leur volonté de promouvoir la cohabitation pacifique entre communautés de la région. A la suite de cette initiative des Twa, plusieurs bantous ayant fui l'insécurité en brousse ont commencé depuis mardi à regagner leurs villages, a indiqué M. Lumbwe.

L'épidémie de choléra déclarée dans le Kasai-Oriental. Le gouverneur du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji a déclaré mercredi l'épidémie de choléra dans tous les territoires de sa province. D'après le gouverneur, cette maladie a déjà causé treize décès dans la seule ville de Mbuji-Mayi. Et 90 cas suspects de cholera sont actuellement notifiés. Ces personnes souffrent pour la plupart de diarrhée et vomissement.

Le Congolais debout demande à la CPI d'ouvrir une procédure contre les auteurs de la répression des marches. Le mouvement citoyen Le Congolais Debout demande à la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une procédure d'enquête contre les auteurs de répression des manifestations pacifiques en RDC. Son porte-parole, Hervé Diakese, estime que la situation que traverse la RDC est semblable à celle de certains pays dont les responsables sont poursuivis par la CPI.

Kasai-Oriental : les autorités démentent recourir à une milice pour réprimer les manifestants. Au lendemain de cette manifestation, l'abbé Pierre Kabamba, président de la commission Justice et paix du diocèse de Mbuji-Mayi avait accusé « un groupe de personnes non identifiées, aux apparences d'une milice » d'avoir violenté les chrétiens qui progressaient pacifiquement vers la cathédrale Saint Jean Baptiste Bonzola de Mbuji-Mayi. Ce que dément Hippolyte Mutomb, le ministre près le gouverneur de province. Dans une communication à la presse faite mercredi, il a dénoncé des « allégations inimaginables », affirmant que seules les forces de la police et de l'armée sont intervenues pour disperser ceux qui tentaient de manifester. Selon lui, ce sont plutôt les organisateurs de la marche à Mbuji-Mayi qui ont eu recours à une milice.

Màusco : le GEC recommande un mandat permettant aux unités de police de protéger les civils dans les zones urbaines. Dans un rapport publié jeudi, le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à renouveler le mandat de la Monusco de façon à permettre à ses unités de la police constituée (UPC) d'assurer la surveillance des manifestations et de protéger les civils dans les zones urbaines. Pour mieux organiser cette protection des civils, cette structure de recherche sur la RDC préconise la réduction des contingents militaires au profit d'unités de police constituées (UPC). Et comme innovation suggérée, ces UPC pourraient mener des actions unilatérales lorsque cela est nécessaire. D'après le GEC, le nouveau mandat de la Monusco devrait également se donner comme priorité « d'établir un environnement propice à des élections crédibles ». Ces chercheurs recommandent au Conseil de sécurité de l'ONU d'énoncer dans le nouveau mandat de la mission de l'ONU en RDC des conditions claires : parmi ces conditions figurent l'autorisation des manifestations de l'opposition, la libération des prisonniers politiques, la fin du «dédoulement» controversé des partis politiques et la mise en place des institutions électorales plus impartiales, lit-on dans le rapport.

Sud-Kivu : 60 000 enfants n'ont pas d'accès à l'école (Unicef). Au moins 62 000 enfants déplacés de 6 à 11 ans sont privés de l'éducation, indique l'Unicef dans un rapport périodique présenté mercredi 28 février à Bukavu. Le rapport note aussi que 2000 enseignants sont affectés par la crise en zone d'urgence, 623 écoles primaires sont touchées et affectées, et ne sont pas appuyées, 115 écoles ont été attaquées, pillées, occupées ou incendiées par des groupes armés au Sud-Kivu jusqu'au 30 novembre 2017. Le rapport indique qu'à ce jour au Sud-Kivu, 27 établissements scolaires demeurent encore non fonctionnels.

France-RDC : la coopération sécurité-défense en baisse ces dernières années (Quai d'Orsay). La coopération en matières de sécurité et de défense conduite par la France en RDC a connu une diminution ces dernières années et a été adaptée au regard de l'évolution de la situation intérieure, a indiqué mercredi le ministère français des Affaires étrangères. Cette coopération a été réorientée vers l'aide à la formation des cadres de l'armée congolaise, en dehors de toute activité opérationnelle, indique le ministère des Affaires étrangères. Des ONG françaises ont adressé une lettre ouverte au président Emmanuel Macron, dans laquelle elles voulaient savoir qui forme, qui arme, qui soutient logistiquement les forces de sécurité de la RDC qui répriment des manifestants pacifiques. Pour ces ONG, la suspension de la coopération avec les forces de sécurité congolaises permettrait de «fragiliser l'appareil répressif auquel les Congolais font face».

Tshopo : les évêques catholiques dénoncent les violences contre les communautés locales. Les évêques catholiques de huit diocèses de la province ecclésiastique de Kisangani ont dénoncé jeudi 1er mars les violences à grande échelle contre les communautés et l'activisme des groupes armés. Au terme de leur session ordinaire de trois jours à Kisangani, les évêques ont publié un message intitulé «Ne répandez pas le sang». «Nous recommandons aux autorités nationales de clarifier le statut des migrants étrangers dont la présence inquiète les populations autochtones et de prendre des mesures appropriées pour mettre fin aux violences sous toutes ses formes. Aux autorités provinciales de rendre crédible et effective, l'autorité de l'Etat là où elle est menacée de l'inexistence et d'assumer promptement leur mission régaliennne en vue de sécuriser les personnes, leurs biens et leurs milieux de vie», rapporte l'abbé Archange Kampi, secrétaire de l'assemblée épiscopale provinciale de Kisangani. Ils recommandent aussi aux forces de l'ordre de sécuriser la population qui leur donne les moyens pour accomplir leurs missions.

Vendredi 2 mars.

Les armées de la RDC et du Rwanda ont chacune violé le territoire voisin, selon la CIRGL. Le rapport préliminaire du Mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL (JMV) a établi que: le Rwanda avait bel et bien établi un poste de surveillance sur le sol congolais, en plein parc national des Virunga, dans la zone située entre Mikenko et Sabinyo. Mais, les militaires congolais, de leur côté, en lançant l'offensive, le 13 février dernier, contre le Rwanda Defence Force (RDF) ont à leur tour violé les limites frontalières du Rwanda. Les FARDC auraient poursuivi les militaires rwandais, jusque chez eux, dans le district de Musanze. Et c'est justement là-bas, que les trois militaires congolais ont été tués, selon toujours le rapport. L'armée congolaise exige d'autre part des enquêtes du Mécanisme conjoint de vérification pour établir les circonstances de leur mort. Les FARDC accusant la RDF d'avoir torturé ces soldats avant de les tuer.

Conflit à Djugu: Mgr Dieudonné Uringi écarte l'hypothèse d'un conflit ethnique. «Chez nous [Ituri], il n'est pas question de conflit ou de guerre ethnique ou interethnique. Nous avons vécu autrefois cette façon de faire, mais cette fois-ci, certains groupes s'attaquent à d'autres, avec un soubassement peut-être tribal. Parce que ceux qui sont attaqués ne réagissent pas. Nous leur avons demandé de ne pas réagir. Mais on a l'impression qu'on veut nous convaincre que c'est une guerre interethnique. Mais les vraies raisons sont ailleurs. Et ça, nous n'acceptons pas», a déclaré Mgr Dieudonné Uringi. «Il y a instrumentalisation et manipulation. Parce que imaginez-vous, ces jeunes gens qui s'attaquent aux autres ont des moyens de communication, des Motorola presque tous, ils ont de l'argent, ils sont organisés. Cela veut dire qu'il y a des mains invisibles, des personnes qui le manipulent. Mais qui sont exactement ces acteurs et pour quelle cause, le font-ils ? Jusque-là, nous ne saurons pas le dire», explique l'évêque du diocèse de Bunia.

Kasaï: au moins 700 réfugiés congolais en Angola reconduits en RDC. Au moins 700 Congolais réfugiés en Angola à la suite des violences aux Kasaï ont été reconduits lundi 26 et mardi 27 février à Kamako (Kasaï) par les autorités angolaises, indique Christian Mabedi, chef de poste du programme national de l'hygiène aux frontières à Kamako. Ces Congolais qui avaient trouvé refuge au camp de Katanda à Lunda Norte ont ainsi été renvoyés dans leur pays, explique Christian Mabedi. Le gouverneur de la province du Kasaï où ces réfugiés ont été refoulés n'a pas souhaité commenter cette information pour le moment. Marc Manyanga a promis d'apporter des explications une fois qu'il aura reçu un rapport des officiels congolais sur place à Lunda Norte.

Mbandaka : inhumation d'Eric Boloko, le jeune homme abattu par un policier le jour de la marche du CLC. Eric Boloko, ce jeune homme de 18 ans abattu par un policier lors de la marche pacifique du 25 février à Mbandaka a été inhumé jeudi 1er mars au cimetière de Bolombo de la même ville. Le clergé catholique avait prévu d'organiser d'abord une messe de requiem à Mbandaka II, le quartier où habitait le défunt. Mais ce vœu n'a pas été exaucé par les autorités provinciales qui ont dit vouloir éviter une escalade de violence.

Nouveau massacre à Djugu : 30 morts. De nouveaux massacres ont été enregistrés depuis jeudi 1er mars dans trois villages du groupement Ndawura en chefferie de Bahema Nord dans le territoire de Djugu (Ituri). Le Chef de cette entité parle de plus de trente corps déjà retrouvés alors que les recherches se poursuivent. Le chef de la chefferie des Bahema-Nord, Pilo Mulindo, rapporte que les assaillants ont lancé leur première attaque à Maze vers 14h, heure locale et ont été repoussés par la police et les FARDC basées sur place. Ces jeunes sont revenus vers 16h, plus nombreux cette-fois. Ils ont alors incendié des maisons. Ensuite ils ont tué des habitants à Maze et dans deux autres villages.

Traque contre les groupes armés au Nord-Kivu : 50 Mai-Mai font reddition à Lubero. Au moins cinquante combattants Mai-Mai de l'Union des patriotes pour la défense des innocents (UPDI) Mazembe, actifs dans le sud du territoire de Lubero se sont rendus aux FARDC à Miriki. Ces miliciens étaient munis de 5 armes de type AK 47, quelques roquettes et plusieurs armes blanches, indiquent les sources sécuritaires. Ils affirment «rejoindre le processus de paix» mais exigent que les FDLR quittent le sud de Lubero. Ils réclament, en outre, la reconnaissance de leurs grades et la création au sein des FARDC d'une « brigade spéciale Mai-Mai ».

Marches en RDC : quand le gaz lacrymogène menace la vie des bébés dans les maternités à Kinshasa. Les forces de l'ordre font régulièrement usage des gaz lacrymogènes pour disperser les foules lors des manifestations. Lors des trois dernières marches initiées par le comité laïc de coordination, la police a lancé des gaz lacrymogènes y compris dans les maternités mettant ainsi en danger la vie des nouveau-nés. Ce jour-là, la police a lancé les gaz lacrymogènes dans la paroisse St Benoît attenante à la maternité. L'enceinte de la maternité devenue suffocante, les femmes enceintes qui attendaient d'accoucher ont été finalement conduites dans les vestiaires.

Kisangani : les habitants du quartier Minzoto s'opposent à leur expulsion de la concession de la société Fezuta. Bien qu'ayant obtenu gain de cause en justice, la société Fezuta se plaint de n'avoir pas recouvré ses droits dans le conflit qui l'oppose à certains habitants de Minzoto. Elle devrait, aux termes de cette décision judiciaire, rentrer en possession de sa concession où elle compte installer une usine de production d'huile végétale. Selon les responsables de cette société, le projet est évalué à dix millions de dollars américains. Cet investissement risque d'être compromis puisque la population ayant construit dans sa concession résiste à l'opération d'expulsion initiée par le tribunal de grande instance de Kisangani, deux ans après avoir rendu son jugement dans cette affaire. Jeudi, lors de cette opération, la population concernée s'est révoltée. Joseph Nzogu, gérant de la société Fezuta, appelle à l'intervention des autorités compétentes. De leur côté, les habitants prétendent être les premiers occupants de ce site. Ils souhaitent que leur délocalisation soit mieux négociée. Malgré la décision de la justice en sa faveur, la société Fezuta avait tout de même accepté de remettre des tôles aux occupants de cette concession ; à condition que le gouvernement leur octroie un nouveau site. Ce que les autorités provinciales n'ont pas encore fait.

« L'Eglise catholique est instrumentalisée » par des politiciens, accuse André Atundu. La Majorité présidentielle (MP) dénonce ce qu'elle considère comme « l'instrumentalisation de l'Eglise catholique par des politiciens » en RDC. Dans sa déclaration de presse vendredi 2 mars à Kinshasa, la famille politique du président Kabila estime que l'objectif réel de différentes marches de l'Eglise catholique est de prendre le pouvoir par les moyens non-démocratiques. Le porte-parole de la MP, André Alain Atundu a ainsi appelé le peuple à la vigilance.

Frais académiques: la société civile de Beni appelle à de nouvelles négociations. La coordination urbaine de la société civile de Beni (Nord-Kivu) a appelé le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) à reprendre les négociations avec les responsables des institutions supérieures et universitaires afin que les cours, suspendus depuis près d'un mois, reprennent normalement dans les institutions publiques. Pour cette structure citoyenne, la décision du ministre fixant le taux de frais académiques à 920 francs congolais le dollar américain est une mesure « suicidaire. » Le comité de gestion de l'Université officielle de Semuliki (UOS) a demandé au ministre de le remplacer. Il dit ne pas être en mesure de faire fonctionner l'UOS en appliquant ce taux de 920 francs congolais. Il s'agit, selon la même source, d'une décision qui détériore les conditions déjà misérables des agents de cette université, où les cours sont suspendus depuis près de trois semaines.

Ceni : le remplacement de Jean-Pierre Kalamba sera discuté lors de la prochaine session parlementaire. La procédure pour le remplacement de Jean-Pierre Kalamba Ngalula, au poste de rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) est déjà déclenchée. Dans une correspondance adressée jeudi 1er mars au président de la Ceni, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a promis de soumettre ce dossier à la chambre basse du Parlement dès le début de la session ordinaire prévu le 15 mars à Kinshasa. Le parti UDPS et le Groupe parlementaire UDPS et Alliés ont, par plusieurs correspondances, saisi le bureau de l'Assemblée nationale d'une demande tendant au remplacement de leur délégué Jean-Pierre Kalamba au sein de la Commission électorale nationale indépendante. Le concerné Jean-Pierre Kalamba avait déjà affirmé à Radio Okapi depuis l'année dernière avoir été notifié par Jean-Marc Kabund, secrétaire général de l'UDPS, son parti politique, de son remplacement. Il disait n'attendre que cela soit fait dans le respect des textes pour lui permettre de « retourner avec joie » au Parlement pour occuper son siège député national.

Samedi 3 mars.

RDC : l'enquête sur des attaques contre les casques bleus pointe du doigt le groupe armé ADF. Les enquêteurs chargés d'examiner trois récentes attaques ayant visé des Casques bleus en RDC ont conclu que ces attaques avaient été menées selon un mode opératoire similaire et que toutes les preuves disponibles indiquaient que le groupe armé Forces démocratiques alliées (ADF) était l'attaquant. Début janvier, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avait annoncé la nomination du Russe Dmitri Titov à la tête de cette enquête sur ces attaques dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, dont celle du 7 décembre 2017 à Semuliki, au cours de laquelle 15 casques bleus tanzaniens avaient été tués, 43 autres blessés et un disparu, et deux attaques contre des Casques bleus tanzaniens près de Mamundioma le 16 septembre et le 7 octobre 2017. Les enquêteurs étaient chargés d'examiner les circonstances entourant ces attaques, d'évaluer la préparation de la Mission des Nations unies en RDC et sa réaction aux événements et de fournir des recommandations sur la façon d'empêcher de telles attaques de se produire à l'avenir ou lorsqu'elles se produisent, d'éviter de telles conséquences meurtrières. Outre l'identification de l'attaquant, les enquêteurs ont découvert un certain nombre de lacunes dans la formation et la posture de la MONUSCO et de sa Brigade d'intervention. L'équipe d'enquête a aussi noté que la mission n'avait pas de plan d'urgence pour renforcer et extraire ses casques bleus pendant l'attaque. Les problèmes de commandement, de leadership et le manque de moyens aériens, d'ingénieurs et de renseignements ont constitué également des obstacles majeurs. Les enquêteurs ont recommandé que la MONUSCO, le siège à New York et les pays contributeurs de

troupes poursuivent activement une stratégie visant à rendre la Brigade d'intervention « plus robuste, plus souple et mieux adaptée aux opérations offensives, en particulier dans les zones reculées et difficiles ».

La société civile de l'Ituri préoccupée par la situation sécuritaire à Djugu. La société civile de l'Ituri trouve très préoccupante la situation sécuritaire qui prévaut à Djugu. Cette structure citoyenne ne comprend pas que ces massacres soient perpétrés alors que les forces de l'ordre sont déployées sur place. Pour le coordonnateur de la société civile, les responsables de l'armée et de la police doivent répondre de ces massacres.

Regain d'insécurité sur l'axe routier Kiwanja-Nyamilima. Le président du comité des pêcheurs de Nyakakoma (Rutshururu), enlevé il y a sept jours, a été libéré vendredi 2 mars. Pendant ce temps, les trois motocyclistes, enlevés le week-end dernier, sur l'axe Kisharu-Ishasa, sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs. Le Kidnapping est devenu monnaie courante sur cet axe routier à vocation régionale. L'armée s'est déployée à certains endroits ciblés. Mais, Faustin Kambale, président de la société civile de Nyamilima, affirme que ce n'est pas encore suffisant. A cause de cette insécurité dans le groupement Binza, quelques centaines de familles ont déjà fui vers l'Ouganda voisin. Mais, le chef de groupement de Binza dit que des pourparlers sont en cours avec l'ICCN pour prendre des dispositifs conjoints entre éco-gardes et Fardc afin de sécuriser l'axe Ishasha-Nyakakoma, dans le parc national des Virunga.

Massacre dans le territoire de Djugu : le gouverneur donne le bilan officiel (34 morts). « Ce que nous venons de vivre c'est vraiment affreux. Parce que nous avons vu 34 morts. Seize enfants, des femmes et cinq hommes, dont le chef du village Maze qui a été tué. Je condamne ce qui vient de se passer dans ce village. Et les assaillants sont venus des villages Lendu de Goba, Tete, de Suni, de Laudjo et de Ladedjo. Ils ont attaqué ce village de quatre coins. Je présente mes condoléances les plus sincères à la population, à tous ceux qui sont éprouvés. Tout en condamnant ces tueries, le gouverneur Abdallah appelle les Fardc et la Police basées sur place, à poursuivre ces meurtriers.

Bas-Uele : la police empêche l'accès à l'assemblée provinciale. La police nationale congolaise (PNC) a bouclé, depuis vendredi 2 mars la nuit, les périmètres d'accès aux bureaux de l'assemblée provinciale du Bas-Uele à Buta. Ce samedi matin, le commandant intérimaire de la PNC Bas-Uele, le colonel Maurice Many Mukendi affirme qu'il a exécuté l'ordre venu du commissaire général de la PNC à partir de Kinshasa. Ce dernier a été à son tour instruit par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur pour préserver l'ordre public. Cette mesure tombe au moment où une motion de censure vise le gouverneur de province, Armand Kasumbu, depuis jeudi dernier.

Election des gouverneurs au Kwango et au Maniema : la Ceni publie la liste des candidats retenus. La Commission électorale nationale indépendante a publié vendredi 2 mars la liste des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs jugés recevables pour l'élection dans les provinces du Kwango et du Maniema frappées par les vacances de postes. La Ceni renseigne que le traitement des contentieux des candidatures par les cours d'appel est fixé du 6 au 12 mars. La publication de la liste définitive des candidats par la Ceni interviendra le 14 mars.

Evasion à la prison de Goma d'un colonel poursuivi pour viol sur mineure. Le colonel Joseph Mitabu Rushimisha, poursuivi pour viol sur une fille mineure, s'est évadé dans la nuit du jeudi à vendredi 2 mars de la prison de Muzenze dans la ville de Goma. Les sources de l'auditorat supérieur parlent d'une évasion planifiée et confirme déjà l'arrestation des principaux suspects dans cette affaire.

Le fugitif, ancien chargé de l'administration et de la logistique au sein du 3413^e régiment à Rutchuru, a quitté la prison de Goma mercredi dernier, pour l'hôpital Heal Africa où il devait être soigné à la demande d'un des médecins de la prison. Les sources de l'auditorat supérieur précisent que le transfert de cet officier à l'hôpital s'est fait à l'insu de l'auditeur supérieur et des responsables de la prison.

Ituri : rupture de stock dans la Zone de santé de Rethy qui soigne les blessés issus du conflit à Djugu. La Zone de santé rurale de Rethy située dans la collectivité de Walendu Pitsi en territoire de Djugu a épuisé presque tout son stock de médicaments. Cela suite aux soins gratuits qu'elle administre à près de quarante mille déplacés des conflits dans la province de l'Ituri, indique le médecin chef de cette zone de santé, Dr Jean de Dieu Dedha. Il rapporte que ces déplacés qui ont trouvé refuge dans des salles de classes et dans de certaines églises de la place sont venus des zones de santé de Linga, Jiba et Mangala et ont fui les affrontements entre des assaillants et militaires loyalistes dans la chefferie de Bahema Nord et Walendu Pitsi. Réagissant à ce sujet, le médecin chef de Division provinciale de la santé dit que cette situation sera décantée avec la présence à Walendu Pitsi de certaines ONG qui œuvrent dans le domaine de la santé.

Ituri : la société civile appelée à « collaborer avec les Fardc au lieu de les démoraliser ». Les forces de sécurité installées dans la province de l'Ituri demandent à la société civile de cette province de collaborer avec les différentes

troupes déployées en territoire de Djugu pour sécuriser cette région au lieu de chercher à les démoraliser. Cette déclaration a été faite ce samedi 3 mars à Bunia par le porte-parole des Fardc, le lieutenant Jules Ngonga en réaction aux propos tenus par le coordonnateur de la société civile d'Ituri. Ce dernier a affirmé qu'il ne comprenait pas que les massacres des civils soient perpétrés à Djugu alors que les forces de l'ordre sont déployées sur place. Pour le coordonnateur de la société civile, les responsables de l'armée et de la police doivent répondre de ces massacres. Pour le porte-parole des Fardc en Ituri, l'heure a sonné pour que des actions conjuguées soient menées en faveur du retour de la paix à Djugu.

Dimanche 4 mars.

Kinshasa : des témoins de la mort de Rossy Mukendi reçoivent des menaces de mort, selon le mouvement Cocorico.

«Depuis quelques jours, il y a des membres de Cocorico ainsi que les membres du collectif 2016 qui sont menacés, notamment Yannick Tshimanga, Bajick Mpoyi et Templar Madianga. Ces derniers ont été des témoins oculaires de cet acte [meurtre de Rossy Mukendi]. En tant que témoins, ils reçoivent plusieurs menaces avec des messages du genre on va les tuer, on va violer leurs femmes. Depuis lors le frère du défunt qui a disparu et les amis Madianga et Mpoyi sont introuvables parce qu'ils ont été témoins d'un crime et dont nous pensons que certains veulent taire. Ils veulent que ces gens se taisent parce qu'ils sont des témoins gênants », indique Gloire Watshipa, coordonnateur de Cocorico. Il demande au procureur général de la République de prendre des mesures pour protéger ces témoins.

Braquage de l'agent du FPI qui garde les clés du coffre-fort contenant les titres des propriétés à Kinshasa. L'agent du Fonds de promotion de l'industrie (FPI) qui garde les clés du coffre-fort contenant les titres des propriétés, a été braqué vendredi 2 mars à Kinshasa par des hommes vers 20h00 alors qu'il rentrait chez lui après le travail. Ces malfaiteurs à bord d'une voiture de marque Toyota IST qui l'ont tenu en hold-up et ont fouillé son véhicule, lui ont ravi son sac contenant son ordinateur de travail, les clés du bureau et celles du coffre-fort. Mais curieusement, ils n'ont pas amené le véhicule pourtant plus important que le sac. Le FPI tout comme la victime elle-même ne pensent pas à un braquage anodin au regard de la situation trouble que traverse cet établissement financier de l'Etat. Selon la victime, le directeur général du FPI et ses collaborateurs reçoivent, depuis quelques jours, des menaces récurrentes. Une plainte est déposée auprès de la police pour le démantèlement de ce réseau et en dénicher les commanditaires, note la victime.

Steve Mbikayi : « Ceux qui font des marches sont des gens qui ne sont pas prêts pour aller aux élections ». Devant les militants et cadres du Parti travailliste (PT), Steve Mbikayi, fondateur de ce parti a affirmé que ceux qui organisent des marches ont peur des élections. Il a confirmé samedi 3 mars à Kinshasa, l'organisation des élections en Décembre 2018. Il a organisé cette rencontre après la réunion entre Commission électorale nationale indépendante (CENI) et les ministres du gouvernement issus de l'opposition. Selon le président du PT, les moyens financiers sont mobilisés, la loi électorale votée, le calendrier électoral disponible, la volonté du chef de l'Etat est perceptible et plusieurs partis sont partants. Steve Mbikayi, estime que les contestations sont inhérentes à tout processus politique mais ne peuvent bloquer la machine. Steve Mbikayi a aussi, par la même occasion, restructuré son parti et a mis en place la commission de la centrale électorale du PT.

Lubumbashi : le maire appelle ses administrés au civisme fiscal. Le maire de la ville de Lubumbashi (Haut-Katanga) appelle ses administrés au civisme fiscal. Pour Robert-Ghislain Lubaba Buluma, sans argent, il est difficile à la mairie de réaliser les travaux d'intérêt communautaire notamment l'éclairage public, l'éradication de l'insalubrité, la construction et la réhabilitation des routes, et la restauration de la sécurité.

Ituri : les élus de Djugu dénoncent l'enrôlement des enfants dans les milices. Les députés nationaux élus du territoire de Djugu (Ituri) dénoncent la présence des enfants parmi les assaillants qui tuent des personnes et incendient des maisons dans cette entité depuis plus de deux mois. Selon la députée Tabu Makusi qui revient de Djugu, ces enfants sont drogués. Elle plaide pour la cessation des hostilités qui détruisent le territoire de Djugu. L'armée et la police, par la voix de leurs porte-paroles respectifs, confirment la présence des enfants de moins de 18 ans parmi les présumés assaillants arrêtés.

La cheffe de la MONUSCO condamne des attaques ciblées contre des civils en Ituri. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Mme Leïla Zerrougui, condamne, dans un communiqué publié ce dimanche 4 mars, des attaques ciblées contre les civils en Ituri. Elle demeure gravement préoccupée par les actes de violence dans le territoire de Djugu (Ituri) qui ont entraîné la mort de plusieurs dizaines de personnes depuis janvier dernier. En soutien aux efforts du gouvernement congolais pour faire face à la détérioration de la situation sécuritaire, la Monusco a renforcé sa présence dans la zone en déployant trois bases militaires temporaires à Djugu, Blukwa et Fataki et en intensifiant ses patrouilles militaires dans le territoire de Djugu depuis le 10 février 2018. La Mission mène également des consultations avec toutes les communautés ainsi qu'avec les autorités afin de prévenir de nouvelles attaques et de stabiliser la situation dans la région.

Henri Mova évalue la situation sécuritaire et politique en Ituri et au Bas-Uele. « Il est de notre devoir, en allant sur le site où il s'est passé des massacres dans la province de l'Ituri, nous nous sommes dits qu'on pouvait faire d'une pierre plusieurs coups. Et donc commencer par Kisangani pour relever la température de l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région et faire le point avec les nouvelles autorités sur la manière dont la gestion des populations se réalise », affirme M. Mova, le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur. Sa mission va aussi le conduire à Buta dans le Bas-Uele pour s'imprégner la crise naissante entre l'exécutif et l'organe délibérant suite à une motion de censure contre le gouverneur Armand Kasumbu. La police nationale congolaise (PNC) a bouclé, depuis vendredi 2 mars la nuit, les périmètres d'accès aux bureaux de l'assemblée provinciale du Bas-Uele à Buta pour exécuter la décision du ministre de l'Intérieur qui a suspendu les activités de l'organe délibérant.

Parc National des Virunga : 7 nouvelles naissances de gorilles de montagne enregistrées en 6 semaines. Sept bébés gorilles sont nés dans le parc national des Virunga (Nord-Kivu) en six semaines depuis le mois de janvier, indique un communiqué de ce parc. Les dix dernières années, la population des gorilles de montagne au monde est passée de 720 à environ 1000 individus, dont la moitié vit dans leur habitat naturel dans le massif des Virunga que se partagent la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. Pour les responsables du Parc des Virunga, ce nombre est atteint en grande partie grâce au dévouement et au sacrifice des rangers des Virunga qui ratissent le secteur des gorilles à la recherche de pièges et restent tout près des familles de gorilles pour les protéger. Les docteurs de gorilles jouent aussi un rôle essentiel pour préserver leur santé et leur prospérité, indique le parc. Les gorilles de montagne sont la plus importante source des recettes touristiques de l'ordre de plus de 300 millions de dollars l'an pour le Massif des Virunga.

Révision du Code minier en RDC : le président Kabila rencontre mardi les patrons des entreprises minières. Le président Joseph Kabila a consenti à rencontrer le mardi 6 mars prochain sept des entreprises minières opérant en RDC, a annoncé vendredi dernier le ministre des mines Martin Kabwelulu. Ces industriels avaient réclamé la semaine dernière une audience auprès du chef de l'Etat congolais pour faire valoir leur point de vue sur le nouveau code minier adopté récemment au parlement. Ces entreprises minières s'opposent à certaines dispositions de cette nouvelle législation minière, estimant qu'elles risquent d'étouffer les opérateurs du secteur. Parmi les dispositions épinglées dans cette nouvelle loi, la hausse de la taxation des superprofits et de la redevance minière qui passe de 2 à 10%, la réduction de certains avantages douaniers ainsi que l'annulation du système d'amortissement hyper rapide sur les capitaux et sur les biens d'équipement. Les représentants de la société civile de la RDC qui se réjouissent de l'adoption de cette loi minière au parlement soupçonnent cependant les opérateurs miniers de chercher à dissuader le président Kabila de promulguer le nouveau Code minier en l'état.

RDC: le corps d'un prêtre catholique retrouvé au bord de la rivière Kasai. Un prêtre de l'église catholique à Ilebo, père Florent Tulantshiedi, a été retrouvé mort vendredi 2 mars au bord de la rivière Kasai près du village Biyenge. Selon le père Georges Minga, responsable de la congrégation des Joséphistes à laquelle il appartenait, le père Florent était sorti des installations de la congrégation mardi soir. Le prêtre décédé a été inhumé samedi. Les causes et les circonstances de son décès ne sont pas encore connues. Ordonné prêtre en 2007, le père Florent, 46 ans, formait des postulants à la prêtrise.

Tanganyika : le gouverneur Richard Ngoy remanie son gouvernement. Le gouverneur du Tanganyika Richard Ngoy Kitangala a remanié samedi son équipe gouvernementale. Parmi les ministères concernés par ce remaniement, des sources proches de l'exécutif provincial notent ceux de l'agriculture, Energie et mines ainsi que celui de l'insécurité.

Prison centrale de Mbuji-Mayi : trois détenus meurent de malnutrition. Trois détenus sont décédés à la prison centrale de Mbuji-Mayi entre le 25 février et le 2 mars dernier. Deux des trois détenus décédés souffraient de malnutrition sévère et d'anémie. Quinze, est le nombre de détenus morts en prison depuis le début de l'année à Mbuji-Mayi. Les organisations de la société civile attribuent ces décès à la malnutrition et au manque des moyens pour la prison en charge des détenus.

Djugu : sept villages de nouveau attaqués, plusieurs maisons incendiées. Sept villages ont été attaqués la nuit de vendredi à samedi 3 mars dernier dans le territoire de Djugu dans l'Ituri. L'attaque a ciblé notamment les localités de Sala, Lita et Lonyo dans la chefferie de Bahema Banywangi. Plusieurs maisons ont été incendiées à la suite de cette attaque. Ces violences ont occasionné depuis samedi dans la matinée le déplacement des habitants de la chefferie de Bahema Banywangi vers les localités voisines de Tchomia et Kasenyi, au bord du lac Albert. Cette attaque intervient au lendemain d'une incursion d'hommes armés signalée jeudi dernier dans les localités de Chachaku, Ukpa, Tasti et Lidjo, en collectivité de Bahema Baguru. D'après les autorités coutumières, un militaire a été tué à la suite de cette incursion et plusieurs biens ont été emportés par les assaillants. Pour rétablir l'ordre dans cette région secouée par les violences, plus de 600 militaires cantonnés à Gemena ont été dépêchés à Djugu, a fait savoir à Radio Okapi M. Atama, ajoutant que le commissaire général

de la police s'est joint à cette dynamique pour restaurer la paix à Djugu en faisant venir depuis Kinshasa plus de 300 policiers dans ce territoire.

Lundi 5 mars.

Suspension des activités de l'assemblée provinciale du Bas-Uele. Les installations de l'assemblée provinciale du Bas-Uele à Buta sont toujours gardées par les éléments de la Police nationale congolaise (PNC), depuis vendredi dernier. Aucun accès n'est autorisé aux députés provinciaux ni même au personnel administratif, sur ordre du vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Henri Mova Sakani. La coordination provinciale de la Nouvelle Société civile appelle le président de la République à venir au secours du Bas-Uele, victime d'une mauvaise gestion. Il l'a affirmé à travers une lettre, qui date de ce dimanche 4 mars, adressée à Joseph Kabila. Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur est attendu à Buta. En transit à Kisangani, dimanche, Mova Sakani a reconnu avoir donné l'ordre de suspendre les activités de l'assemblée provinciale du Bas-Uele, sans autres précisions.

Un militaire ivre incendie 10 maisons à Demba. Plus de dix maisons incendiées, des blessés et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés lors des échauffourées du dimanche 4 mars dans la cité de Bena-Leka à près de 130 km au nord-ouest de Kananga (Kasaï-Central). D'après des sources concordantes locales, cette situation a été provoquée par un militaire en état d'ivresse. D'après quelques témoins, tout est parti de la mort le mois dernier d'un directeur d'école primaire. Son frère militaire, arrivé sur place la semaine passée sous prétexte d'un congé médical, aurait pris l'option de le venger. Dimanche, s'étant enivré, il aurait d'abord passé à tabac la femme du défunt. En compagnie des membres de sa famille, il a ensuite mis le feu sur onze maisons.

Massacres à Djugu : deux jours de deuil à Bunia. Les activités ont été paralysées lundi 5 mars au centre-ville de Bunia, à la suite d'un appel des communautés Hema, Mambisa et Ndo Okebo du territoire de Djugu appuyé par un groupe des cadres politiques de l'Ituri. Ils ont décrété deux jours de deuil pour protester contre les massacres du week-end dernier à Maze dans le territoire de Djugu. Les organisateurs de ces deux jours de deuil disent que leur action vise à interpeller les autorités pour qu'elles mettent fin à ce cycle des massacres et incendies des maisons.

Lac Edouard : La Fecopeile réclame la démarcation de la frontière entre la RDC et l'Ouganda. La Fédération des comités des pêcheurs individuels du lac Edouard (Fecopeile) demande la démarcation de la frontière lacustre entre la RDC et l'Ouganda sur le lac Edouard. La Fecopeile affirme que le balisage de cette frontière a été décidé par les émissaires des deux pays à l'issue de leur rencontre de juin 2016 à Kasese en Ouganda. «Il y a toujours des arrestations [...] soit des pêcheurs congolais arrêtés en Ouganda, soit des pêcheurs ougandais arrêtés au Congo», a indiqué Josué Mukura, rappelant que lors de la réunion de Kasese les délégués des deux pays s'étaient convenus d'aller plaider auprès de leurs autorités nationales respectives pour la démarcation des frayères.

Lubumbashi : reddition de six miliciens Maï-Maï de Pweto. Six éléments Maï-Maï d'autodéfense populaire sont arrivés dimanche 4 mars à Lubumbashi (Haut-Katanga), dans le cadre du processus de leur démobilisation. Ils constituent la cinquième vague des redditions enregistrées ces trois dernières semaines dans le territoire de Pweto territoire situé à plus de 400 Km de Lubumbashi. La population n'est pas encore rassurée quant au retour de la paix. Ceux qui se rendent n'ont pas de choix, car ils se sentent vulnérables face aux autres groupes Maï-Maï Katanga et aux Fardc. De son côté, Malulu Kalumbwe assure que ces multiples redditions sont le fruit de la sensibilisation menée conjointement avec les autorités de la province et même certains chefs miliciens pour pacifier le territoire de Pweto.

Deux familles s'affrontent à Dekese, 3 morts. Trois personnes, dont un policier, ont été tuées dans un affrontement qui a opposé deux familles, dans une affaire liée à la sorcellerie à Dekese dans la province du Kasaï. La famille des victimes, révoltée, a déchargé sa colère sur la police venu rétablir l'ordre public. Un policier est également tué par jet des pierres, indique Me Fabrice Jankolo, notable de Dekese.

RDC-Angola: reprise du trafic ferroviaire entre Dilolo et Lobito, 34 ans après. Le trafic ferroviaire entre Dilolo, dans la province de Lualaba, et le port de Lobito, en Angola, a repris ce lundi 5 mars. Ce trafic, interrompu depuis 34 ans, va permettre le transport des minerais et autres marchandises produits dans le Grand Katanga, a indiqué Néhémie Mwilanya, directeur de cabinet du président Joseph Kabila. A en croire le directeur de cabinet du chef de l'Etat présent à la cérémonie de reprise, ce trafic ferroviaire présente un grand enjeu économique pour la RDC. Pour lui, cette reprise de trafic ne va pas s'interrompre, parce que, estime-t-il, les difficultés auxquelles la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) est confrontée font partie du passé. « Au moment où je vous parle, il y a déjà un accord qui est en voie d'être signé entre la

SNCC et un investisseur qui va permettre à la SNCC d'aborder la phase de la modernisation de la voie ». La distance entre Dilolo et Lobito est de 1200 km.

RDC : le ministre du commerce extérieur suspend l'importation des sucres bruns dans la partie Ouest du pays. Le ministre d'Etat en charge du Commerce extérieur a suspendu pour une durée de six mois, l'importation des sucres bruns dans la partie Ouest du pays du territoire national. Jean-Lucien Bussa affirme que cette décision est prise pour protéger l'industrie locale, contre « une augmentation imprévue des importations qui lui porte un préjudice grave ». Jean-Lucien Bussa a aussi signé un arrêté qui porte restriction d'importation des sacs, sachets, films et autres emballages en plastique en RDC. Désormais, l'importation de ces produits est subordonnée à l'obtention d'une autorisation délivrée par le ministre du commerce. Jean Lucien Bussa renouvelle l'interdiction d'importation des certains produits vivriers et manufacturés comme le ciment gris, les barres de fer, la bière et les boissons gazeuses. Pour le ministre d'Etat, cette mesure est une mise en œuvre de la politique du gouvernement qui vise à rendre efficace et dynamique le secteur productif. Ainsi, il lance un appel aux opérateurs économiques afin d'investir dans différents secteurs en vue de répondre favorablement à la demande nationale. Car, affirme-t-il, le pays a la capacité de répondre aux besoins nationaux.

« **Le sacrifice des personnes tuées lors des marches est une interpellation pour prendre en main notre avenir** » (**Mouvements citoyens**). Les mouvements citoyens congolais ont estimé ce lundi 5 mai à Kinshasa que le sacrifice des personnes qui ont été tuées lors des marches organisées pour obtenir l'alternance en RDC est une interpellation pour les Congolais. Les mouvements citoyens affirment qu'ils sont déterminés à poursuivre des manifestations pacifiques à travers la RDC. Ils fustigent le comportement « d'une frange de jeunes qui reste corrompue et aveuglé au point d'oublier de penser à leurs progénitures ». Ils appellent, du reste, toute la jeunesse congolaise, dans sa diversité, à s'unir autour d'un seul idéal, celui défendu par les héros de la démocratie, soulignent-ils. Le document est signé par les mouvements citoyens suivants : Ensemble ; Collectif 2016 ; Collectif des jeunes pro-changements ; Lucha ; Les Congolais debout ; Citoyens lésés ; Eccha ; Quatrième voix, il est temps ; Compte à rebours ; Filimbi ; Enough RDC ; Lucov ; Cocorico.

Mardi 6 mars.

RDC : 38 ONG demandent à Joseph Kabila de promulguer le nouveau code minier. Trente-huit organisations de la société civile œuvrant dans la promotion de la gouvernance des ressources naturelles en RDC ont adressé une lettre au président de la RDC lui demandant de promulguer la loi portant révision du code minier. Pour ces 38 ONG, l'adoption de ce texte dans les deux chambres du parlement constitue l'aboutissement du processus de révision de code minier débuté en 2012 par le gouvernement, soutenu par les organisations de la société civile. « Depuis son adoption au parlement, il [le nouveau code minier] a été transmis auprès du président de la République depuis janvier 2018 et maintenant nous sommes déjà au mois de mars. Je pense que la quinzaine de jours est déjà dépassée. Nous pensons que le président peut promulguer cette loi », estime Henry Muhiya, secrétaire exécutif de la Commission épiscopale des ressources naturelles, une structure de la Cenco. L'article 140 de la constitution qui dispose que « le président de la République promulgue la loi dans les 15 jours de sa transmission après l'expiration des délais prévus par les articles 136 et 137. A défaut de promulgation de la loi par le président de la république dans les délais constitutionnels, la promulgation est de droit ». En réponse à leurs correspondances, le président Joseph Kabila a accepté de les recevoir ce mardi 6 mars.

Kisangani : avis de recherche de Georges Welo, 14 ans, « disparu » depuis le 25 février. Georges Welo Osomba, 14 ans, n'est plus rentré à la maison depuis la marche des laïcs catholiques organisée le 25 février à Kisangani. Son père, inquiet et désespéré, rapporte que le jeune garçon avait assisté à la messe du dimanche avant de prendre part à la marche pacifique. Georges Welo Osomba est élève de 1ère année secondaire au Complexe scolaire « Viens et Vois » de Kabondo. Le jour de la manifestation, il portait un t-shirt noir Lacoste, un pantalon jean et des babouches, a précisé son père.

Le nouveau code minier permet au peuple congolais de jouir de ses richesses naturelles, selon Me Kilolo. Le nouveau code minier constitue une « indication de la nécessité d'un rééquilibrage dans les relations entre les partenaires internationaux et le peuple congolais, autour du respect de l'environnement et de l'écologie pour les populations locales », a estimé lundi 5 mars Me Aimé Kilolo, avocat au barreau de Bruxelles et expert sur les questions de droit international. Selon lui, ce texte traduit la nécessité d'une « formule gagnant-gagnant qui permette au peuple congolais de bénéficier aussi de ses richesses naturelles ».

L'Unicef sensibilise les élèves de Kinshasa sur l'importance de l'eau. Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena, a lancé officiellement lundi 5 mars, avec l'appui de l'Unicef, l'exposition sur le cycle de l'eau au siège de cette agence de l'ONU à Kinshasa. A cette occasion, les élèves de différentes écoles de la capitale congolaise ont été sensibilisés sur une meilleure connaissance et une utilisation rationnelle de cette denrée essentielle à la

vie. Le nouveau Représentant de l'Unicef, M. Giafranco Rotigliano, a encouragé les élèves à l'utilisation efficiente de l'eau. Ces derniers devraient profiter de cet événement pour apprendre sur ce produit et répercuter le message auprès de leurs familles. Cette exposition est organisée depuis six mois à Bukavu au Sud-Kivu. A Kinshasa, elle s'étendra sur un mois.

Nord-Kivu : les élèves de Nyamaboko risquent de connaître une année blanche. Les élèves de deux groupements de Nyamaboko dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu) risquent de connaître de nouveau une année blanche comme c'était le cas l'année dernière. Des milliers d'élèves d'environ sept localités de cette chefferie ont arrêté les cours depuis le 22 février dernier pour fuir avec leurs parents l'insécurité qui affecte la région. Depuis février, deux coalitions de miliciens s'affrontent pour le contrôle de certaines localités dans la zone. Entre novembre 2016 et mars 2017, la chefferie de Nyamaboko avait connu des violences nées à la suite d'une dissidence au sein du FDC/Guide, la milice qui sévit dans la région. Plusieurs habitants avaient dû fuir avec leurs enfants.

Deux ministres évaluent la situation sécuritaire en Ituri. «La province de l'Ituri a encore une fois été endeuillée. Des scènes macabres, qui étaient sorties de nos mémoires, sont réapparues », a déclaré vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur et sécurité, Henri Mova Sakani, à son arrivée lundi 5 mars après-midi à Bunia en provenance de Kisangani. Il est question « d'évaluer la situation avec les autorités provinciales, de cerner la question et de ne pas laisser s'étendre cette zone d'insécurité. Donc, nous voulons prendre ce problème à bras le corps très rapidement », a précisé M. Mova, accompagné notamment de son collègue de la Défense nationale et du chef de la police nationale.

Bafwasende : des véhicules transportant du bois bloqués pour non-paiement d'une taxe « déjà payée ». Une vingtaine de véhicules transportant du bois d'œuvre est bloquée depuis une semaine à Avakubi, une localité du territoire de Bafwasende (Tshopo) pour non-paiement de la taxe de permis de coupe du bois, selon les inspecteurs de la division provinciale de l'environnement. Les propriétaires de ces véhicules affirment avoir déjà honoré cette facture en versant au début de l'année les frais de cette taxe à la Régie provinciale des recettes de la Tshopo à Bafwasende. Jean-Luc Upio, président du réseau interprovincial pour l'exploitation et la commercialisation du bois, dénonce une tracasserie entretenue par le ministre provincial de l'environnement Heri Baraka qu'il accuse de vouloir taxer doublement les exploitants du bois.

Goma : un projet lancé pour promouvoir la non-violence lors des revendications. La commission justice et paix de la Caritas/Goma encourage depuis une semaine les jeunes de Goma à revendiquer leurs droits en recourant aux moyens non-violents. Pour cela, l'organisation catholique a lancé le projet « Espace Jeune non violent », un cadre pour sensibiliser les jeunes à la non-violence par la projection des documentaires des parrains de la non-violence dans le monde et l'art.

Un pasteur protestant appelle à la cessation des hostilités à Djugu. La crise qui sévit dans le territoire de Djugu risque d'anéantir tous les efforts de paix consentis par la communauté internationale, le gouvernement congolais et d'autres partenaires pour bâtir la paix et la cohabitation pacifique en Ituri, redoute le pasteur protestant James Biensi, président des notables de la chefferie de Bahema Banywagi, dans une interview à Radio Okapi mardi 6 mars. «Nous supplions l'armée nationale, la police, les gouvernements central et provincial de renforcer l'effectif des policiers et des militaires, de les doter des munitions pour stopper cette situation. Depuis 2005, 2006, trop d'efforts ont été consentis, trop d'argent investi, beaucoup d'énergie dépensée pour réconcilier les communautés », a-t-il poursuivi.

Bunia: deuxième jour de deuil pour les victimes des massacres de Djugu. C'est vers trois heures du matin que des coups de feu ont été entendus au quartier périphérique de Kindia dans la commune de Nyakasanza. Selon le maire de Bunia, Ferdinand Fimbo, des jeunes portant des armes blanches et qui se sont constitués en un groupe d'auto-défense se sont farouchement opposés au passage des vaches dans leur quartier. Selon lui, ces vaches, qui avaient été déplacées de la zone du Mont Bleu dimanche à cause de l'insécurité, y retournaient sous escorte militaire. Elles venaient donc de Rwampa et de Tsere C'est à la suite de l'opposition des jeunes que les militaires ont ouvert le feu. D'après Ferdinand Fimbo, trois jeunes ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Ce qui a créé la peur dans la population. Ce mardi, les activités restent paralysées au centre-ville. Elles se déroulent tout de même timidement dans des quartiers périphériques.

RDC : le député Michel Ilunga demande à Joseph Kabila de ne pas céder à la pression des miniers. Le député national Michel Ilunga Kouvas demande à Joseph Kabila, de « ne pas céder à la pression des miniers » qui s'opposent au nouveau code minier adopté par le Parlement. Il estime que la nouvelle version du code minier accorde aussi bien des avantages aux miniers qu'aux populations congolaises. Il n'est donc pas question de remettre en cause ce travail d'après lui. Pour lui, les miniers doivent aussi tenir compte de la situation dans laquelle vivent les populations. La rencontre prévue ce mardi entre le chef de l'Etat et les géants miniers autour du nouveau code minier a été reportée pour « des raisons d'ordre stratégique », indiquent des sources proches de ces miniers.

Tshibangu Kalala parle de l'APC, la plateforme politique créée par Bruno Tshibala. « Sous l'autorité morale du Premier ministre Bruno Tshibala Nzenze, nous avons créé une plateforme électorale en vue de participer ensemble, avec des forces sociales et politiques de notre pays aux prochaines élections. Nous avons trouvé efficace d'aller aux prochaines élections sous la bannière d'un regroupement politique que nous avons appelé Alliance pour le Congo. Nous avons décidé d'unir nos forces», affirme Tshibangu Kalala, ministre près le Premier ministre et secrétaire général de la plateforme politique Alliance pour le Congo. Pour le secrétaire général de cette plateforme, l'APC fait la promotion des valeurs qui ont développé les autres pays.

Le regain des tensions dans la région du Kasai menace les civils et les déplacés (HCR). L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est vivement préoccupée par la situation dans la région du Kasai, en RDC, où l'instabilité persistante menace la sécurité des civils, y compris pour plusieurs centaines de réfugiés récemment rentrés d'Angola. Selon les employés du HCR à Tshikapa, une ville située à une soixantaine de kilomètres de la frontière avec l'Angola, des déplacés internes ainsi que des personnes de retour d'Angola, ne peuvent pas retourner dans leurs villages d'origine en raison des tensions interethniques. En février 2018, ces tensions interethniques ont généré plus de 11.000 déplacés qui ont dû rejoindre le nord de la région, dans le territoire de Mweka. Ils s'ajoutent aux 900.000 Congolais devenus des déplacés internes depuis l'éruption de la crise au Kasai en 2016. Le conflit du Kasai a également forcé plus de 35.000 Congolais à fuir en Angola en quête de sécurité. Le HCR a donc appris avec une vive inquiétude, il y a quelques jours, l'expulsion de 530 Congolais depuis l'Angola vers la RDC entre le 25 et le 27 février. Le HCR exhorte les autorités angolaises à cesser les refoulements de Congolais vers leur pays d'origine. « En cas d'amélioration de la situation en RDC, le HCR se tient prêt à apporter son appui aux autorités de RDC et de l'Angola dans leurs discussions sur le rapatriement librement consenti », a conclu Aikaterini Kitidi.

Mercredi 7 mars.

Le maire de Bunia annonce des mesures pour sécuriser la ville. « Toutes les dispositions sont prises pour sécuriser la ville. Il y a des patrouilles mixtes qui sont intensifiées, il y a des positions qui sont placées dans les lieux très sensibles dès l'entrée de la ville, il y a des services et des autorités de base qui sont en train de travailler pour restaurer la paix totale dans la ville. », affirme Ferdinand Fimbo, le maire de Bunia. Cette situation dans la ville de Bunia est la conséquence directe du conflit qui sévit dans le territoire de Djugu. Pour fuir l'insécurité dans cette partie du pays, des populations et leurs bétails ont trouvé refuge dans plusieurs quartiers de Bunia. Ce mouvement continu des déplacés pose de sérieux problèmes de sécurité.

Kindu : acquittement d'un militant de Filimbi. Poursuivi à Kindu pour propagation de « faux bruits contre le régime », Roger Katanga, un militant du mouvement citoyen Filimbi, a été acquitté mardi par le tribunal de Kindu. Les juges ont décidé de le relaxer, expliquant que l'accusation n'avait pas fourni des preuves. C'est depuis décembre 2017 que Roger Katanga croupissait en prison centrale de Kindu sans être jugé. Il a été libéré mardi.

Kasai-Central : des militaires accusés d'avoir incendié plus de 40 maisons à Tshimpanga. La société civile de Tshimpanga a accusé mardi 6 mars des militaires Fardc d'avoir abattu deux personnes et incendié plus de quarante maisons dans cette localité du secteur Dibatayi en territoire de Dibaya (Kasai-Central). Ces incidents ont eu lieu le week-end dernier au passage de l'armée dans cette région. Ces militaires étaient à la recherche d'un chef milicien à Tshimpanga. Ne l'ayant pas trouvé, ils ont incendié plus de quarante maisons et abattu deux personnes, accusées de connivence avec le présumé chef milicien. Ils ont par la suite emporté animaux domestiques et produits agricoles trouvés dans ce village. Tshimpanga s'est vidé de ses habitants qui ont trouvé refuge dans les localités environnantes.

Kinshasa : des agents de l'Ogefrem et DGDA apprennent à collaborer pour maximiser les recettes. Plusieurs agents et cadres de l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem) et de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) sont formés depuis mardi à collaborer pour maximiser des recettes publiques. Un protocole existant entre les deux institutions de collaboration recommande à l'Ogefrem qui gère les marchandises à destination de la RDC, de donner à la DGDA toutes informations nécessaires pour évaluer les frais de douane qu'un importateur doit payer.

Lubumbashi: les habitants de Kalebuka saccagent un poste de police. Peu après minuit mardi, des bandits armés ont opéré dans plusieurs maisons de Kalebuka, où ils ont emporté de l'argent et ont blessé un homme par balle. Ils ont tenté par la suite de violer la femme d'un boulanger du coin. Son mari les a suivis et c'est alors que les assaillants lui ont tiré dessus. Il est mort sur le coup, laissant quatre orphelins. Peu avant de s'enfuir, ces bandits ont créé la panique en tirant en l'air. Pris de colère, les habitants de ce quartier sont descendus dans la rue et ont barricadé la route avec des pneus enflammés. Alertée, la police arrivée sur le lieu et voulait récupérer le corps ensanglanté qui gisait par terre. Elle s'était butée à la

résistance de la population qui lui reprochait d'être venue trop tard. Elle a dû faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser la foule en furie. La population est allée saccager les bureaux de la police et s'en est aussi prise à tous les bureaux des services de l'Etat du marché de Kalebuka.

20 personnes tuées par les présumés ADF à Beni. La société civile de Beni s'inquiète de la résurgence des massacres dans ce territoire du Nord-Kivu. Elle a répertorié près de vingt morts et des dizaines de disparitions, des incendies des maisons et de pillages en 48 heures seulement. Des actes commis par des présumés ADF, selon cette structure citoyenne, qui appelle encore une fois la communauté nationale et internationale à endiguer le problème des massacres. M. Kambale a affirmé sa plus grande inquiétude du fait que la population locale ne sait plus à quel saint se vouer. Des sources militaires estiment que les attaques actuelles de ces rebelles constituent une conséquence des opérations militaires menées dans la région.

Bunia : reprise des activités après deux jours de deuil. Les activités ont repris normalement mercredi 7 mars dans l'ensemble de la ville de Bunia (Ituri), après deux jours de deuil décrété par des communautés Hema, Mambisa et Ndo Okebo du territoire de Djugu appuyées par un groupe des cadres politiques de l'Ituri. Les initiateurs se félicitent de la réussite de ce « deuil » organisé à la suite des massacres de trente-quatre personnes la semaine dernière à Maze dans le territoire de Djugu.

Kisangani : les ex-combattants FDLR invités à s'approprier pour le rapatriement au Rwanda. Le gouvernement de la RDC invite les 822 ex-combattants FDLR en transit au camp Lieutenant général Bahuma à Kisangani à se préparer à rentrer dans leur pays d'origine, le Rwanda. C'est le message que le comité national pour les réfugiés (CNR) a transmis à ces ex-combattants mardi à Kisangani. Le délégué du CNR était accompagné de celui de la Monusco. A la suite de coupes budgétaires qui affectent depuis quelques mois la Monusco, la mission onusienne ne sera plus en mesure de continuer à assurer leur prise en charge. Les ex-combattants FDLR ont toujours émis des réserves pour regagner leur pays, disant craindre pour leur sécurité.

Kasumbalesa: des agents de sécurité accusés de monnayer les jetons pour les visites transfrontalières. Plusieurs requérants des jetons requis aux frontières pour les visites transfrontalières entre la RDC et la Zambie accusent les éléments de la police et de la direction générale de la migration (DGM) opérant au poste frontière de Kasumbalesa (Haut-Katanga) de monnayer ce document qui fait office de « laissez-passer ». D'après certains témoins, les requérants qui donnent entre 1000 et 3000 Francs congolais aux agents de sécurité sont rapidement servis au détriment de ceux qui ne versent rien. Mis au courant de cette pratique, les représentants de la DGM à Kasumbalesa ont précisé que ce jeton est délivré gratuitement depuis le 14 décembre dernier. Ils qualifient de « hors-la-loi », ceux qui monnayer ce document.

Joseph Kabila rencontre les patrons de grandes entreprises minières opérant en RDC. Le président Joseph Kabila a rencontré ce mercredi 7 mars au Palais de la Nation à Kinshasa les patrons de grandes entreprises minières opérant en RDC : Randgold Resources, CMOC international, Glencore, Anglo Gold Ashanti, Ivanhoe Mines, Zijin Mining Group et MMG. Cet échange porte sur les inquiétudes exprimées par ces opérateurs sur certaines dispositions du nouveau code minier, qui selon eux pourraient « mettre en mal leur activité ». Adopté par le parlement depuis le mois de janvier, ce code minier devrait être déjà promulgué par le chef de l'Etat, quinze jours après la transmission par le Parlement.

Mme Leïla Zerrougui présente le rapport sur la situation en RDC devant le Conseil de sécurité. Mme Leïla Zerrougui, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, présente ce mercredi 7 mars dans la soirée le rapport trimestriel du secrétaire général sur la situation en RDC devant le Conseil de sécurité. Le renouvellement du mandat de la Mission de l'ONU en RDC est une prérogative des 15 Etats membres du Conseil de sécurité.

Djugu : dix localités attaquées par des hommes armés, au moins huit morts. Au moins huit personnes ont trouvé la mort dans une attaque que des hommes munis d'armes blanches et à feu ont menée entre lundi et mercredi contre dix localités des collectivités de Mambisa et de Walendu Tatsi, en territoire de Djugu (Ituri). La dernière attaque est survenue dans la matinée de mercredi dans la localité de Baimani, située à environ 9 km de Nizi-Centre en chefferie des Mambisa. D'après une source militaire, les assaillants ont été repoussés après des combats avec l'armée déployée dans la région. Lundi dernier, cinq villages du groupement Kekpa avaient été incendiés par des hommes armés. Le même jour, au moins quatre civils ont péri dans une attaque d'hommes munis d'armes blanches dans le groupement Loga, en secteur de Walendu Tatsi. Des sources locales à Malili dans le groupement Ladedjo ont également fait état de quatre morts et deux blessés à la suite d'une attaque d'hommes armés survenue mardi dernier dans cette entité.

Kongo-Central : peine de morts pour sept membres de BDK accusés d'insurrection. Le tribunal militaire de garnison de Matadi a condamné mercredi à la peine de mort sept membres du mouvement religieux Bundu dia Kongo pour « participation à un mouvement insurrectionnel et meurtre ». Ce verdict intervient après deux mois d'un procès à rebondissement. Parmi les sept condamnés à mort, figurent deux femmes. Ils ne pourront bénéficier de mesures de grâce ou d'amnistie avant 5 ans. Les sept condamnés faisaient partie du groupe de 31 personnes poursuivies à la suite des échauffourées qui ont opposé la police nationale et les adeptes de ce mouvement entre janvier et février 2017 dans la cité de Kimpese et Matadi (Kongo-Central).

8 mars : des détenues soignées par les casques bleus de la MONUSCO à Goma. Plusieurs femmes détenues à la prison centrale de Munzenze à Goma (Nord-Kivu) ont été soignées ce jeudi 8 mars par les femmes médecins de l'unité de la police sénégalaise de la Monusco. Après des séances de consultation, ces femmes détenues sur qui ont été diagnostiquées des maladies ont reçu des médicaments appropriés ainsi que des kits hygiéniques pour se protéger des infections uro-génitales et respiratoires très répandues dans ce milieu carcéral.

Nord-Kivu: des milliers des déplacés vivent sans assistance depuis plusieurs mois. Des milliers des déplacés et leurs dépendants vivent depuis plusieurs mois sans assistance humanitaire dans plusieurs territoires du Nord-Kivu et de l'Ituri, point focal des déplacés à Beni. «A Mabalako, il y a 680 ménages sans assistance humanitaire, à Visiki Mambombo 330, à Ngazi 430, dans la localité de Pendekali 380, à Cantine Centre 718, à Kibabasi 377 ménages sans assistance humanitaire», affirme M. Kakili.

Subornation des témoins: la Chambre d'appel de la CPI rejette l'appel de Jean-Pierre Bemba. La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé ce mercredi 8 mars les condamnations pour la plupart des accusations dans l'affaire qui oppose le procureur à Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido. La Chambre d'appel a rejeté les appels interjetés par les cinq accusés à l'encontre de leur condamnation à 12 mois de prison pour subornation de témoins. Toutefois, elle a acquitté M. Bemba, M. Kilolo et M. Mangenda de l'accusation consistant en la production d'éléments de preuve faux en connaissance de cause, estimant que cette disposition ne s'applique qu'à la présentation de preuves sous forme de documents, et non à l'audition de témoins, comme en l'espèce. Les condamnations et acquittements concernant les cinq accusés sont désormais définitifs. Concernant les peines prononcées par la Chambre de première instance VII, MM. Bemba, Babala et Arido ainsi que le procureur ont fait appel. La Chambre d'appel a rejeté les appels de MM. Bemba, Babala et Arido. Les peines infligées à M. Babala et à M. Arido sont désormais définitives. En outre, la Chambre d'appel a estimé que la Chambre de première instance n'avait pas le pouvoir d'imposer des peines avec sursis, comme elle l'avait fait concernant M. Mangenda et M. Kilolo. La Chambre d'appel a donc annulé les peines prononcées à l'encontre de MM. Bemba, Mangenda et Kilolo et a renvoyé cette question à la Chambre de première instance pour qu'elle prenne une nouvelle décision, poursuit le communiqué.

Michel Nsomue, directeur de cabinet de Bruno Tshibala a déposé sa démission. Michel Nsomue, le directeur de cabinet du Premier ministre congolais Bruno Tshibala a déposé sa démission ce jeudi 8 mars après-midi auprès du Vice-premier ministre des Transports et voies de communication José Makila, assumant l'intérim du Premier ministre en séjour à l'étranger. Lundi 5 mars dans la soirée a eu lieu à la Primature, une altercation entre le directeur de cabinet démissionnaire et le conseiller technique spécial du Premier ministre Bruno Tshibala. Les images de cette altercation ont largement circulé sur les réseaux sociaux. Accusé par certains conseillers à la Primature de détourner leurs salaires à son propre bénéfice, Michel Nsomue avait déploré, dans une interview accordée à la Radio Top Congo, la pléthore de conseillers dans le cabinet du Premier ministre au-delà de l'enveloppe prévue pour leurs rémunérations.

La RDC plaide pour le redimensionnement qualitatif de la force de la Monusco. Le ministre congolais des Affaires étrangères Leonard She Okitundu, a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU mercredi 07 mars de redimensionner la force de la Monusco. Pour le nouveau mandat de la mission, ces troupes doivent travailler en étroite collaboration avec les Fardc, jouir d'une plus grande agilité et mobilité et être dotées d'un équipement adapté pour plus d'efficacité. La priorité devra donc être accordée à la Brigade d'intervention, fer de lance de ce partenariat Monusco-Fardc », a affirmé She Okitundu. Le gouvernement congolais regrette aussi de n'avoir pas été consulté sur le retrait de l'artillerie tanzanienne et de l'aviation sud-africaine ainsi que le déplacement du commandement de la brigade d'intervention rapide du théâtre des opérations à une base fixe à Goma, entraînant ainsi son inefficacité, révèle She Okitundu. Le crucial mandat confié à la Monusco ne peut réussir sans l'éradication des groupes armés dont les activités constituent la principale menace contre les populations civiles, rappelle le ministre congolais des Affaires étrangères.

Ituri: sept enfants disparus dans un naufrage sur le lac Albert. Une pirogue transportant plus de dix Congolais qui se rendaient en Ouganda, a chaviré ce jeudi avant midi à moins d'un kilomètre de la berge de Kasenyi sur le lac Albert. Des sources locales parlent de sept enfants disparus et d'une dizaine des rescapés.

8 mars: une leçon de droit et une partie de «nzango» pour les détenues de la prison de Kananga. A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars de chaque année, les détenues de la prison de Kananga ont suivi une leçon sur les droits des personnes incarcérées. Elles ont également livré une partie de «nzango»- jeu populaire dans les deux Congo mêlant gymnastique, danse, chanson- face à des dames venues de l'extérieur de la prison. Ces activités ont été organisées par l'Union congolaise des femmes de medias et l'unité correction du bureau de la Monusco à Kananga. Sur un peu plus de 800 détenus, la prison de Kananga compte 26 femmes.

Vendredi 9 mars.

Subornation des témoins : Pour Me Kilolo Musamba, le verdict de la chambre d'appel est « une victoire partielle ». La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a rejeté jeudi 8 mars les appels interjetés par Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido contre leur condamnation à des peines de prison pour subornation de témoins. « Ce qui veut dire en termes pratiques que l'affaire est à nouveau renvoyée devant la chambre de première instance qui va devoir à nouveau reprendre une nouvelle décision non pas sur la culpabilité mais sur le taux de la peine. Pour nous, c'est une victoire partielle », a dit à Radio Okapi l'avocat de Jean-Pierre Bemba. Me Kilolo rappelle que le bureau du procureur de la CPI était allé en appel de leurs condamnations pour réclamer que chacun de cinq accusés soit envoyé en prison pour cinq ans. « C'est donc un désaveu du réquisitoire du procureur par la chambre d'appel », a-t-il soutenu.

Ituri: l'Unicef appelle à des sanctions contre les recruteurs d'enfants dans les milices. Le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en RDC, Gianfranco Rotigliano demande aux autorités congolaises de mettre fin à la tragédie de Djugu pour que les présumés auteurs du recrutement d'enfants dans les rangs des assaillants répondent de leurs actes. Il a aussi annoncé aussi que l'Unicef va continuer à apporter son appui nutritionnel à près de trente-trois mille enfants hébergés au site des déplacés de Djugu à l'Hôpital général de Bunia. Il faut discuter d'abord avec les autorités de l'Etat pour qu'elles organisent une prise en charge. Il n'y a pas que nous.

RDC : deux juges en prison pour avoir falsifié un jugement. Deux juges du tribunal de paix d'Assossa dans la commune de Kasa-Vubu (Kinshasa) croupissent depuis jeudi dans la prison centrale de Makala à Kinshasa. Ils sont accusés par la Cour d'appel de Gombe d'avoir falsifié un jugement en réduisant à 7 mois la peine de 2 ans qu'ils avaient eux-mêmes infligée aux auteurs d'un vol de téléphone portable. Ces juges ont tenté de soustraire les voleurs des téléphones de la prison grâce à ce jugement falsifié, sans saisir les magistrats du parquet. Considéré comme complice des juges, le représentant du ministère public dans cette affaire de vol de téléphone a pris la fuite.

8 mars à Kinshasa : marches et courses à pied des femmes à l'initiative d'Olive Lembe. Plus de cent sept femmes ont participé jeudi 8 mars à une marche et une course à pied que l'épouse du chef de l'Etat congolais Olive Lembe a organisées dans le domaine présidentiel du parc animalier de la vallée de la Nsele à Kinshasa. Avec les compétitrices, la première dame a parcouru une distance d'environ 8 km avant de remettre à titre symbolique semences et outils aratoires aux femmes rurales et des prix aux 50 premières gagnantes de l'épreuve. Plusieurs diplomates et représentants des agences des Nations unies ont assisté à cette manifestation.

Kinshasa : des inspecteurs sur terrain pour surveiller le retrait des produits contaminés de « Enterprise ». Les agents de l'inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage déployés sur terrain veilleront désormais à la mise en quarantaine des produits alimentaires estampillés « Enterprise », à l'origine d'une épidémie de Listériose en Afrique du Sud, le vétérinaire provincial. D'après les autorités sud-africaines, il s'agit des produits de l'usine « Enterprise », une succursale de la société sud-africaine « Tiger Brand » spécialisée dans l'agro-alimentaire. Depuis lundi dernier, les autorités sud-africaines ont ordonné le retrait des produits de cette usine sur le marché. A Kinshasa, certaines grandes surfaces ont annoncé avoir retiré les produits de cette société. La Listériose est une infection d'origine alimentaire, due à la bactérie *Listeria monocytogenes*. Elle entraîne une infection du système nerveux central pouvant entraîner la mort.

Beni : l'armée repousse une attaque des présumés ADF à Mapobu, deux morts. Les forces armées de la RDC ont repoussé ce vendredi dans la matinée une attaque que des présumés ADF ont lancée contre Mapobu, une zone située dans « le triangle dit de la mort » entre les localités de Mbau-Kamango et Eringeti dans le territoire de Beni. Les assaillants tentaient de reprendre le contrôle de leur ancien bastion, passé son contrôle de l'armée il y a quelques semaines.

L'armée continue de se déployer à Bwito. Les forces armées de la RDC se déploient depuis le début de la semaine dans la chefferie de Bwito à Rutshuru (Nord-Kivu). C'est en prévision des opérations militaires qui seront bientôt lancées contre les groupes armés. Plusieurs groupes armés opèrent dans ce secteur et leur activisme alimente les conflits intercommunautaires signalés dans la région. Les conflits intercommunautaires à Bwito, durent depuis environ trois ans.

Ituri : des femmes déplacées de Djugu dans des conditions difficiles à Bunia. Les femmes rurales qui ont fui les conflits intercommunautaires meurtriers à Djugu vivent dans des conditions « exécrables » à Bunia, à l'hôpital Général de Bunia, transformé temporairement en site d'accueil des déplacés. Faute de lieu d'hébergement, certaines passent la nuit entassées dans des cabanes de fortune et d'autres à la belle étoile avec leurs enfants. L'Hôpital Général de Bunia accueille actuellement près de 50 000 déplacés dont la plupart sont des femmes et des enfants.

RDC : les activités ont tourné normalement malgré l'appel à la ville morte. Plusieurs villes du pays ont connu vendredi 9 mars une ambiance habituelle et normale, malgré l'appel à la ville morte lancé par un collectif de mouvements citoyens en mémoire de victimes de différentes marches organisées par les laïcs catholiques.

Nord-Kivu: l'insécurité persiste dans la chefferie de Batangi. L'ensemble de la chefferie de Batangi, dans le territoire de Lubero est confrontée à l'insécurité créée par les groupes armés, le Nduma Défense of Congo (NDC) de Guidon. Ces derniers ont assiégé la région, juste après le retrait des Fardc, l'année dernière. Mille six cents ménages déplacés, sans assistance humanitaire, ont été enregistrés dans la zone. Jean-Marie Mulamiro, secrétaire administratif de la chefferie de Batangi, sollicite du gouvernement le « déploiement d'un effectif plus conséquent des soldats » dans le territoire de Lubero pour y éradiquer l'insécurité.

Sud-Ubangi: deux morts dans un conflit communautaire. La situation demeure encore très tendue vendredi 9 mars, après un affrontement mardi et mercredi derniers entre les habitants des secteurs de Songo et de Bomboma, dans le territoire de Kungu (Sud-Ubangi). Deux personnes ont été tuées et plusieurs maisons incendiées. Des forces de l'ordre y ont été dépêchées pour rétablir l'ordre.

Le Palu et Mlc peaufinent une alliance électorale. Le Parti lumumbiste unifié (Palu) et le Mouvement de libération du Congo (Mlc) ont officialisé leur rapprochement vendredi 9 mars à Kinshasa. Au cours de cet échange, le Palu d'Antoine Gizenga et le Mlc de l'opposant Jean-Pierre Bemba ont discuté sur le processus électoral, de manière à conjuguer des efforts pour gagner ensemble les élections à venir. Ils ont interpellé le gouvernement sur la caution électorale, jugée exorbitante, et l'application de la loi sur le financement public des partis politiques. A l'issue de cette rencontre, les délégations du Palu et Mlc ont exprimé leur volonté de faire acte de leurs échanges à leurs bases respectives pour la finalisation des attentes de deux partis.

Le Cojeski dénonce les arrestations arbitraires lors des manifestations publiques. Des leaders de divers mouvements et associations des jeunes, réunis ce vendredi par le Cojeski, désapprouvent la « traque ciblée de la jeunesse », qui n'encourage pas la décrispation du climat social et politique en RDC. Ils exigent par ailleurs des procès publics et médiatisés contre tous les agents de l'ordre qui font usage de balles réelles lors des manifestations pacifiques. La police a reconnu la mort des deux personnes, dont l'activiste Rossy Mukendi, lors de la répression par les forces de l'ordre de la marche du 25 février dernier. Le bilan de celle du 21 janvier est de Six morts, une cinquantaine de blessés et une centaine d'arrestations.

Samedi 10 mars.

Beni: la Lucha expose les photos des victimes de l'insécurité et de la répression. Les militants de la Lucha ont exposé vendredi 9 mars au rond-point de l'indépendance à Beni au Nord-Kivu, les photos des victimes de l'insécurité et de l'intolérance politique en RDC. Ces jeunes disent vouloir ainsi interpellier les autorités du pays afin qu'elles mettent fin aux massacres et aux répressions sanglantes de manifestations pacifiques dans le pays. Parmi les photos exposées figurent celles des personnes massacrées à Beni et en Ituri ainsi que du colonel Mamadou Ndala, tué dans un attentat le 2 janvier 2014 près de l'aéroport de Beni.

Elections en RDC: le chef de l'ONU salue des "progrès". Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué des "progrès dans la mise en œuvre du calendrier électoral" en RDC, vendredi, à 18 jours de la résolution sur le nouveau mandat de la mission de l'ONU au Congo (Monusco). Le secrétaire général de l'ONU trouve "encourageants les progrès accomplis par la Commission électorale nationale indépendante en vue de l'achèvement des inscriptions sur les listes électorales". M. Guterres se déclare cependant "préoccupé par la répression violente des manifestations pacifiques des

31 décembre 2017 et 21 janvier 2018", demandant au gouvernement d'"assurer le respect des libertés fondamentales". Ce pays "doit faire face à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde", écrit par ailleurs M. Guterres, alors qu'une conférence des donateurs est prévue à Genève le 13 avril.

Tshopo : les autorités veulent stopper l'exploitation illicite des bois et des richesses minières. Le ministre provincial des mines et environnement de la Tshopo, Cyprien Heri Baraka, se dit déterminé à mettre fin à l'exploitation illicite « à grande échelle et désordonnée » du bois d'œuvre et des ressources minières dans cette province. Cyprien Heri Baraka a effectué une mission officielle dans le territoire de Bafwasende, en février dernier. Il dit avoir fait un constat amer dans ce secteur de mines et environnement. «Dans le secteur des mines, les dragues ne sont enregistrés. Les tenanciers des dragues ne paient aucune taxe formelle », rapporte M. Heri, déplorant aussi la présence des militaires et des policiers dans les foyers miniers et l'absence de statistiques de production. Cette situation déplorable est due à la faiblesse de l'administration provinciale « du sommet à la base », a souligné le ministre provincial des mines et environnement dans la Tshopo.

Les opposants membres de l'AR et du G7 en conclave à Johannesburg. Les « forces politiques du changement » regroupant les partis politiques membres de l'Alternance pour la République (AR) et ceux du G7, deux plates-formes de l'opposition politique de la RDC, entament leur conclave samedi 10 mars à Johannesburg (RSA). Selon les organisateurs, ces assises de trois jours permettront aux participants d'aborder des questions concernant les prochaines échéances électorales en RDC, le programme politique de l'opposition et leurs stratégies électorales ainsi que la mise en application de l'accord de la saint sylvestre dans toute son intégralité. Les participants sont venus de la RDC, d'Europe, du Canada ainsi que d'Afrique du Sud. De son côté, l'UDPS - alliée du G7 et de l'AR - précise que le conclave de Jobourg ne concerne que ces deux plates formes qui devront y choisir leur candidat à la présidentielle. L'UDPS a lui déjà son candidat.

Joseph Kabila promulgue le nouveau code minier. Le président de la République, Joseph Kabila, a promulgué vendredi 9 mars dans la soirée à Kinshasa, le code minier, tel qu'adopté par les deux chambres du Parlement. Lors de la lecture de cette ordonnance à la Radiotélévision nationale congolaise, le gouvernement a cependant réaffirmé sa volonté de poursuivre les échanges avec les miniers qui sont, par ailleurs, des partenaires de la RDC. Les opérateurs miniers s'opposaient en effet à certaines dispositions de cette nouvelle législation, estimant qu'elles risquent d'étouffer leurs activités. Leurs inquiétudes se rapportaient notamment à la hausse de la redevance minière de 2 à 10 %, la réduction de certains avantages douaniers et la suppression de la clause de stabilité de dix ans. Ces ONG ont salué la promulgation de ce texte. Mais, pour Georges Bokondo, manager de Osis Sarwa, le défi demeure l'application du nouveau code :

La morgue de Kamina n'est pas opérationnelle depuis un mois. La morgue de l'hôpital général de référence de Kamina dans le Haut-Lomami est en panne depuis environ un mois. C'est l'unique morgue de la ville. Comme conséquence, tous les malades qui meurent dans cette structure médicale sont enterrés le même jour. La société civile de Kamina lance un SOS aux autorités pour la réhabilitation des frigos mortuaires.

Kisangani : sit in des personnes vivant avec handicap. Une vingtaine des personnes vivant avec handicap ont observé un sit in samedi 10 mars à Kisangani devant le ministère provincial des sports et loisir. Les manifestants exigent du gouvernement provincial la prise en charge de leur équipe attendue à Kinshasa la semaine prochaine pour participer au 2ème championnat paralympique de basketball à fauteuil roulant. «Jusqu'aujourd'hui, l'autorité provinciale n'a pas réagi. Alors que notre équipe devrait voyager vendredi ou lundi [...] Nous constatons que nous sommes marginalisés par l'autorité provinciale.» Outre leur représentativité au sein du gouvernement provincial, ils exigent aussi un terrain devant abriter leur centre de santé.

Kinshasa: 14 morts lors des marches réprimées du 31 décembre et du 21 janvier. Douze personnes ont été tuées par balles et deux autres par asphyxie des gaz lacrymogènes, ce qui porte à quatorze, le nombre de morts lors des manifestations pacifiques du 31 décembre et 21 janvier derniers dans la ville de Kinshasa. Cette conclusion est contenue dans le rapport rendu public samedi 10 mars au ministère des Droits humains par la commission d'enquête mixte sur les violations et atteintes relatives aux droits de l'homme lors de ces manifestations. Dans ses conclusions et recommandations, la commission, dénommée CEM 3121, souligne que l'interdiction générale et à durée indéterminée des manifestations publiques est parmi les conséquences des violations et atteintes aux droits de l'homme. Le déploiement d'un important dispositif policier et militaire ainsi qu'un usage de force ont conduit à la violation des instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux. D'où ces quelques recommandations : « Au président de la République de veiller à l'amélioration de la protection et de la promotion des droits de l'homme par les institutions publiques et à la poursuite de la mise en œuvre des mesures de décriminalisation politique ; au gouvernement, de lever l'interdiction générale des réunions et manifestations publiques et pacifiques d'autant plus que la RDC est à neuf mois de la tenue des élections et que les acteurs politiques et

sociaux ne sauraient s'y préparer sans la jouissance de ces libertés... » La commission appelle les Fardc à interdire formellement aux militaires d'« intervenir dans les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public comme des manifestations publiques. » Pour cette commission, l'établissement d'un comité indépendant d'experts chargé de la révision complète du système de commandement et du protocole de déploiement des forces de défense et de sécurité dans des situations des manifestations pacifiques est d'une importance capitale. Celui-ci devrait publier son rapport et ses recommandations bien avant la campagne électorale. La CEM 3121 recommande par ailleurs la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement à l'Agence nationale des renseignements (ANR) et à l'Etat-Major des renseignements militaires (ex-DEMIAP), à la suite de ces deux manifestations.

Dimanche 11 mars.

Marches à Kinshasa : le PGR et l'auditeur de l'armée appelés à engager des poursuites contre les auteurs des violations des droits humains. La ministre des droits humains Marie-Ange Mushobekwa invite le ministre de la Justice à instruire le Procureur général de la république (PGR) et l'auditeur général des forces armées de la RDC (Fardc) à engager des poursuites contre les auteurs des violations graves des droits de l'homme survenus lors des marches des fidèles catholiques des 31 décembre et 21 janvier à Kinshasa. Elle a lancé cet appel samedi lors de la publication du rapport de la commission d'enquête mixte sur les violations et atteintes relatives aux droits de l'homme survenues durant lesdites manifestations.

Djugu : des députés nationaux déplorent la poursuite des tueries. Les députés nationaux originaires du territoire de Djugu déplorent la poursuite des tueries contre les civils dans cette partie de la province de l'Ituri, malgré la présence dans la région des autorités congolaises chargées de la sécurité du pays. Ces élus ont déploré neuf nouveaux décès cette semaine à la suite des violences intercommunautaires survenues à Drodoro et Losandrema, deux localités situées dans les collectivités de Bahema Nord et Walendu Tati : « les gens ont été sauvagement tués par armes blanches et armes à feu dans ces localités alors que les ministres de l'intérieur et de la défense ainsi que le commissaire général de la police séjournent dans la région ».

Haut-Lomami : la FEC accuse les militaires de tracasserie sur l'axe Kitenge-Kamina. D'après le président de l'antenne de la FEC à Kitenge Floribert Banze Wa Banze, les militaires déployés sur cet axe ont érigé deux barrières sur ce tronçon et conditionnent tout passage des véhicules par le paiement d'une taxe illégale allant de 2000 à 5000 Francs congolais. Et les opérateurs économiques qui s'opposent au paiement de ces taxes imposées par l'armée sont tabassés et mis en prison, dénonce M. Banze.

Tshopo : les médecins refusent de toucher leurs primes à la FN Bank. Les médecins de la Tshopo qui percevaient leurs salaires à la Trust Merchant Bank (TMB) refusent de toucher leurs primes de risque du mois de février à la FN Bank, comme l'ont décidé les autorités. Ces médecins estiment que la décision de relocaliser leur paie d'une banque à une autre n'a pas été concertée. Ils relèvent également le fait que cette relocalisation de leur paie risque de compromettre la situation financière de certains de leurs qui ont contracté des prêts auprès de la TMB. Le docteur Alliance Tagoto, le secrétaire exécutif provincial du Synamed promet un mouvement de grève si leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Mbandaka : le porte-parole du Rassemblement de l'opposition agressé à son domicile. Christophe Itofo, le porte-parole du G7 et du Rassemblement de l'opposition à l'Equateur a été agressé samedi à son domicile à Mbandaka. Un inconnu muni d'armes blanches s'est introduit dans sa parcelle vers 21 heures, a forcé la serrure de sa maison avant de tenter de le poignarder. Amené à la police pour être attendu, le présumé criminel se serait échappé quelques minutes plus tard selon la police, rapporte le porte-parole du Rassemblement à Radio Okapi, avant de dénoncer un complot contre sa personne.

Haut-Lomami: plaidoyer pour la réhabilitation de la prison centrale de Bukama. L'Institut congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion des droits de l'homme (ICFDH) plaide pour la réhabilitation de la prison de Bukama dans le Haut-Lomami. Le président de cette ONG Johnny Nday affirme que cette prison n'existe plus, parce qu'elle ne répond plus aux normes carcérales requises. « Les tôles de cette prison ont été emportées par le vent et il n'y a que deux murs de devant et ceux de derrière n'existent plus, cela à cause des plusieurs évasions, les détenus détruisaient le mur », détaille M. Nday. A la suite de cette situation, toutes les personnes censées purger des peines sont renvoyées dans des amigots de la police et entassées dans des conditions déplorables.

Deux millions d'enfants congolais risquent de mourir de faim (ONU). En RDC, plus de deux millions d'enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë sévère s'ils ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin, a mis en garde l'ONU vendredi à Genève. Des années d'instabilité et de conflit en RDC ont alimenté l'une des crises humanitaires les plus complexes au

monde. « A ce jour, près de 4,5 millions personnes ont été déplacées, faisant de la RDC le pays africain le plus touché par les déplacements internes », a précisé M. Laerke. En début d'année, la communauté humanitaire de la RDC a lancé un appel de fonds record de 1,68 milliard de dollars afin de répondre aux besoins de près de 10,5 millions de personnes. Vendredi à Genève, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, s'est déclaré préoccupé de la recrudescence des violences et de l'instabilité en Ituri, dans le territoire de Beni et dans les Kasai. Une telle insécurité ne crée pas un environnement propice à des élections libres et crédibles, a souligné le chef des droits de l'homme de l'ONU.

Archidiocèse de Kinshasa : Mgr Fridolin Ambongo présenté aux fidèles. Monseigneur Fridolin Ambongo, archevêque coadjuteur de Kinshasa a été présenté ce dimanche 11 mars aux chrétiens catholiques de l'archidiocèse de Kinshasa. Cette présentation est intervenue au cours d'une célébration eucharistique en la cathédrale Notre Dame du Congo à laquelle plusieurs acteurs politiques notamment le président du Sénat, les ministres des Transports, du Commerce extérieur, des Relations avec le Parlement. Arrivé dans la capitale congolaise samedi 03 mars 2018 en provenance de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro dont il était pasteur, Mgr Fridolin Ambongo va assister le cardinal Laurent Monsengwo de la même manière qu'un évêque auxiliaire. Mais, il jouit en outre du droit de succession. Il va aussi travailler avec les trois évêques auxiliaires de Kinshasa en l'occurrence Messieurs Edouard Kisonga, Jean-Pierre Kwambamba et Donatien Bafuidinoni. Il convient de noter que le Saint-Père n'a pas encore accepté la démission de Laurent Cardinal Monsengwo Pasinya, 78 ans et membre du C9, ce collège de neuf cardinaux qui aident le successeur de Saint Pierre dans le gouvernement universel de l'Église Catholique romaine.

Kasai Central : le barreau de Kananga inscrit 32 nouveaux avocats. Le barreau de Kananga a inscrit, samedi 10 mars, trente-deux nouveaux avocats. Pour le bâtonnier, l'avènement de ces jeunes avocats permet à sa structure de jouer un rôle important dans la restauration de l'autorité de l'Etat, après la crise née du phénomène Kamuina Nsapu. Le barreau de Kananga compte actuellement deux cents avocats inscrits au tableau et plus de 130 stagiaires pour couvrir toute la province du Kasai Central.

Tanganyika : au moins 88 maisons détruites après la pluie à Manono. Au moins quatre-vingt-huit maisons ont été détruites après une forte pluie accompagnée des vents violents vendredi 9 mars à Manono dans la province du Tanganyika, indiquent les sources policières. Une personne est morte et sept autres ont été blessées, poursuit la même source.

Lundi 12 mars.

Kasai Central : les prêtres catholiques accusent les forces de l'ordre d'arrestations arbitraires et d'enlèvement. «Le contexte actuel à Kananga est marqué par une forte psychose due aux enlèvements des personnes devenus monnaie courante et des arrestations arbitraires. Cette psychose nourrie par la présence d'un véhicule non immatriculé et identifiable par sa couleur blanche, portant à son bord des hommes en uniforme des Fardc, non autrement identifiés, plonge la grande majorité de notre population dans le désespoir», indique le mémorandum. Dans ce document de douze pages, le clergé de Kananga répertorie une trentaine de cas d'insécurité recensés depuis le début de l'année dans la ville. Le document présente des dates, des noms, des lieux où ont eu lieu ces incidents. Parmi les incidents sécuritaires, les prêtres signalent notamment des kidnappings qui, selon le document, ont été opérés quelque fois par des militaires. En définitive, les prêtres catholiques demandent ainsi la suppression du secteur opérationnel au Kasai-Central. Le secteur opérationnel de l'armée avait été mis en place dans la région du Kasai pour faire face à la milice Kamuina Nsapu.

Mark Lowcock, le coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU en visite en RDC. Mark Lowcock, le Secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence séjourne depuis dimanche à Kinshasa. Selon le rapport global du Centre de surveillance des déplacements internes publié l'année dernière, la RDC compte le plus grand nombre de personnes déplacées internes au monde, avec 3,7 millions de déplacés enregistrés vers fin 2017 sur l'ensemble du territoire national et 2 millions aux Kasai et dans le Tanganyika.

Nord-Ubangi : la société civile opposée au transfert des eaux de l'Ubangi vers le lac Tchad. La société civile du Nord-Ubangi s'oppose « fermement » au projet de transfert des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad menacé d'assèchement, a indiqué dimanche à Radio Okapi Taylor Taima, le coordonnateur de cette organisation citoyenne. Une conférence internationale organisée la semaine dernière à Paris a recommandé entre autres l'option de transférer les eaux du fleuve Congo et de la rivière Ubangi pour réapprovisionner le lac Tchad dont l'assèchement s'accroît. La déviation des eaux de l'Ubangi vers le Tchad aura des conséquences néfastes sur les écosystèmes du Nord et Sud-Ubangi et sur la population riveraine qui ne vit que de la pêche et l'agriculture pratiquée le long de ce cours d'eau. Le professeur Jean de Dieu Minengo, expert sur des questions environnementales, partage également les inquiétudes de la société civile du Nord-Ubangi. «L'Ubangi fait partie du bassin du Congo. Et si nous prélevons près de 100 milliards de cubes d'eau au niveau de la

rivière Ubangi, sachez que c'est tout l'écosystème du bassin du Congo qui sera en péril. La réduction d'eau va entraîner la réduction du débit du fleuve Congo, de l'évaporation, et donc la réduction des pluies, et c'est l'agriculture qui va en pâtir», analyse l'expert.

Vers l'édition d'une nouvelle carte de navigation sur le fleuve Congo. Le baliseur Kauka, bateau spécialisé dans la pose et l'entretien des balises et des bouées, que la régie des voies fluviales (RVF) a envoyé en mission sur le fleuve Congo est arrivé jeudi à Kisangani. Ce bateau avait pour mission d'effectuer des études hydrographiques sur le fleuve Congo de Kinshasa à Kisangani, couvrant une distance d'environ 1 700 km. L'objectif de cette mission est de recueillir de nouvelles données qui serviront à l'édition d'une nouvelle carte de navigation sur le fleuve Congo. La dernière carte de navigation sur le fleuve Congo a été éditée depuis 1915 à l'époque coloniale et ne reflète plus actuellement les réalités du terrain.

Kisangani : protestations contre le meurtre d'une jeune femme par des hommes armés. Les activités ont été paralysées ce lundi dans l'avant midi à Kisangani. Des jeunes en colère ont barricadé la route principale qui mène vers l'aéroport international de Bangboka sur plusieurs tronçons. Ils protestaient contre le meurtre la veille d'une jeune femme par des hommes armés. La victime a succombé après que des bandits l'ont abattue dans sa maison.

Deux personnes blessées dans une série de cambriolages à Kasumbalesa. Plusieurs cambriolages se sont produits ces dernières semaines à Kasumbalesa, cité frontalière de la Zambie située à environ 90 km de Lubumbashi (Haut-Katanga). Le dernier cas est survenu durant la nuit de samedi à dimanche 11 mars. Des hommes armés ont cambriolé une dizaine de maisons et emporté argent et autres biens de valeur. Dans certaines maisons visitées, les cambrioleurs ont fait usage d'armes à feu et blessé par balles deux personnes. Des sources locales rapportent qu'une voiture de policiers qui sont intervenus durant les forfaits s'est renversée dans un ravin. Pour d'autres sources cependant, la présence de cette voiture non loin du lieu du crime est la preuve qui corrobore les allégations de complicité entre ces bandits et la police.

Meurtre des deux experts de l'ONU : la défense dénonce la lenteur du procès à Kananga. Cela fait une année ce lundi 12 mars depuis que les deux experts de l'ONU avaient quitté la ville de Kananga avant d'être retrouvés morts dans la région de Bunkonde, en territoire de Dibaya (Kasaï-Central). Un procès a été enclenché à ce sujet mais l'un des avocats de la défense déplore la lenteur avec laquelle les audiences se déroulent. L'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan avaient pour mission d'enquêter sur les violences dans la province du Kasaï-Central, après la crise née du phénomène Kamuina Nsapu. Le tribunal militaire de garnison de Kananga a ouvert le procès de leurs présumés meurtriers, le 5 juin 2017, soit près de trois mois, après leur disparition. Mais l'un des avocats des prévenus, Trésor Kabangu, déplore « la lenteur » dans le déroulement de ce procès. Il estime que cette lenteur préjudicie ses clients qui, en violation avec l'article 17 de la constitution, continuent à croupir en prison alors qu'ils bénéficient encore de la présomption d'innocence.

Bunia: des bienfaiteurs locaux mobilisent 4 tonnes des vivres pour les déplacés de Mandro. Des bienfaiteurs locaux ont lancé lundi 12 mars à Bunia (Ituri) la distribution des quatre tonnes des vivres pour assister les déplacés de la localité de Mandro. Ces derniers ont fui leurs habitations depuis la semaine dernière après l'attaque de leur village, situé à 11 km à l'Est de la ville dans le territoire de Djugu, par des hommes armés. Ces déplacés sont constitués de sept cents familles représentant quelques cinq mille personnes. Ils sont plus concentrés dans les quartiers Simbiliabo et Ndibakodu, dans la périphérie Est de Bunia. «La situation des déplacés de Mandro est catastrophique, parce que ces gens dépendent à 100% des champs. Ils ont fui en catastrophe. Sans assistance, nombreux vivent dans les maisons d'accueil et même dans des chantiers des maisons inachevées. C'est dans ces conditions-là qu'ils vivent !»

Kikwit : des transporteurs dénoncent les tracasseries sur les routes de desserte agricole. Des transporteurs qui empruntent les routes de déserte agricole pour atteindre la ville de Kikwit se disent victimes de tracasseries de la part de plusieurs services de l'Etat basés à Kikwit. Ces derniers, selon eux, déploient leurs agents pour trander les usagers de ces axes routiers.

Ituri : 5 morts dans les affrontements entre militaires et présumés miliciens FRPI. Cinq personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'un accrochage entre militaires Fardc et présumés miliciens de la FRPI dimanche 11 mars à Samba à 45 km au sud de Bunia dans la chefferie de Walendu Bindi. Des sources militaires indiquent que des miliciens ont attaqué un convoi des commerçants escorté par l'armée en tirant des coups de feu. Les autorités locales appellent les usagers de ce tronçon à la prudence.

RDC : les soutiens de Moise Katumbi l'investissent comme candidat à l'élection présidentielle. Moise Katumbi Tchapeye a été investi ce lundi 12 mars par ses partisans comme candidat à la magistrature suprême pour l'élection présidentielle de décembre prochain. Cette décision a été prise à l'issue du conclave tenu à Johannesburg en Afrique du Sud.

Ce conclave a mobilisé plus de deux cents personnes venues d'Afrique, de l'Europe et des Etats-Unis. Ce conclave a permis la création du mouvement dénommé "Ensemble pour le changement" qui a choisi Moïse Katumbi son candidat à la prochaine élection présidentielle. «Vous m'avez choisi pour conduire notre mouvement à la victoire électorale. Je l'accepte avec humilité et responsabilité », a affirmé l'ancien gouverneur du Katanga qui prenait acte de sa désignation. « Je me suis engagé en politique pour défendre les valeurs fondatrices de notre Nation : l'unité, la paix, la justice et le travail et offrir à nos enfants un avenir meilleur, grâce à une bonne éducation, permettre à tous les Congolais de vivre dignement et dans la paix. Notre pays a sombré dans la dictature, la corruption, les violences et les violations des droits de l'homme », a détaillé Moïse Katumbi. Selon lui, les choses peuvent changer avec un leadership responsable. Pour lui, le temps n'est plus « aux prédateurs mais aux bâtisseurs»; et de poursuivre que « la souffrance doit céder la place à l'espérance ». Il appelle le peuple à s'engager parce que, note-t-il, « le destin des Congolais ne doit plus être pris en otage par un groupe d'individus égoïstes».

Kinshasa : ouverture d'un atelier sur l'évaluation du règlement sanitaire international. L'organisation mondiale de la santé (OMS) a ouvert ce lundi 12 mars à Kinshasa l'atelier de cinq jours d'évaluation conjointe du Règlement sanitaire international. L'objectif de cet atelier est d'examiner les progrès relâchés par la RDC dans la mise en œuvre de ce Règlement et de renforcer les capacités de ce pays en vue de prévenir épidémies et autres maladies émergentes qui surviennent dans le pays.

Kinshasa : organisation des journées sociales pour faire participer les citoyens à l'amélioration de la justice. Le Centre d'études pour l'action sociale (Cepas) organise, depuis ce lundi 12 mars, trois journées sociales pour faire participer les citoyens et les différentes structures à l'amélioration de la justice. «Les citoyens se sentent un peu abandonnés face à la justice. Nous avons initié ces réflexions pour arriver à la réforme de la justice, mais aussi engager les citoyens pour qu'ils soient parties prenantes dans cette réforme. Il est très important que la justice ne soit pas seulement laissée entre les mains de l'Etat. Mais que chaque citoyen puisse participer à sa promotion, parce qu'une société qui n'est pas juste, restera constamment instable», explique père Emmanuel Bueya, chargé d'animation socio-politique au Cepas. Ces journées permettront aux gouvernants et aux gouvernés de travailler « main dans la main » pour que cette justice soit effective ; justice entendue «comme institution, mais en même temps comme vertu pour les citoyens ».

Mardi 13 mars.

RDC: un panel d'experts de la société civile exige la démission du Premier ministre. Le Panel d'experts de la société civile exige la démission du Premier ministre Bruno Tshibala pour « préserver l'image et la dignité de la République », rapporte Dieudonné Mushagalusa, coordonnateur de cette structure. Il reproche à Bruno Tshibala le népotisme, les bagarres, la mauvaise gestion et l'incompétence. Il exhorte sa famille politique de proposer au chef de l'Etat un autre candidat Premier ministre qui «permettra au pays de cheminer vers les élections libres et transparentes». Réagissant à cet appel à la démission, le Conseiller principal chargé du Collège diplomatie et coopération à la primature affirme que la démission du Premier Ministre est inconcevable. «Il a été confié au gouvernement de Tshibala certaines missions. Aujourd'hui, l'opinion sait que grâce à ce gouvernement, la paix est retrouvée dans le Grand Kasaï. Ce qui a permis que les Kasaïens puissent s'enrôler massivement. En ce qui concerne le financement des élections, l'enveloppe est passée de 20 millions à près de 50 millions par mois. Ce sont des réalisations incontestables», réplique Alfred Ndinga.

Kinshasa: le corps d'une fille tuée par un camion benne traîne à la morgue depuis un mois. Cela fait exactement un mois, ce mardi 13 mars, depuis que le corps de la petite Noëlla Tshiefu (8 ans) traîne à la morgue de l'hôpital Monkole à Kinshasa. Elle avait été tamponnée avec ses deux frères par un véhicule Benne de la société indienne Fortune Construction transportant les caillasses, au niveau de l'arrêt Chambre Froide sur la route By Pass. Le père de ces enfants, Moïse Tshiefu, accuse le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Kalamu de couvrir la compagnie indienne, qui refuse de supporter les frais funéraires et la prise en charge des soins des deux garçons hospitalisés. Moïse Tshiefu sollicite alors l'intervention du ministre de la Justice pour des funérailles dignes de sa fille et la prise en charge médicale des survivants

Le procureur Kipulu incriminé reconnaît avoir libéré le véhicule accidenté, puisqu'assuré. Il précise cependant que le chauffeur meurtrier, toujours en détention, avait demandé à la famille victime de s'entendre avec la société civilement responsable. Pour l'instant, ajoute le procureur Kipulu, ce dossier a été communiqué au parquet général près la cour d'appel de la Gombe.

Nouvelles tueries à Djugu, 41 morts.

Des sources locales affirment que les soldats FARDC, présents dans toutes ces localités, ont reculé face aux tueurs. Ce que rejette le porte-parole de l'armée en Iturti, le Lieutenant Jules Ngongo. Il préfère parler de simples voleurs, qui ont tenté

d'incendier des maisons sans y parvenir. Des sources locales affirment que les soldats Fardc, présents dans toutes ces localités, ont reculé face aux tueurs. Ce que rejette le porte-parole de l'armée en Iturti, le Lieutenant Jules Ngongo. Il préfère parler de simples voleurs, qui ont tenté d'incendier des maisons sans y parvenir.

RDC: l'application au cas par cas du nouveau Code minier risque de favoriser la corruption, selon Global Witness. «L'application au cas par cas du nouveau Code risque d'ouvrir la porte à des affaires de corruption par certaines entreprises sans scrupule cherchant à obtenir un traitement préférentiel», a déclaré lundi 12 mars l'ONG internationale Global Witness. Le président Kabila a promulgué vendredi 9 mars le nouveau code minier de la RDC qui abroge celui de 2002 qui était réputé favorable aux investisseurs au détriment de l'Etat congolais. Malgré les protestations des géants du secteur notamment l'augmentation du taux des taxes et royalties, la loi nouvelle loi a été promulguée mais le gouvernement a promis d'examiner au cas par cas les préoccupations des entreprises dans le cadre du règlement minier qui sera élaboré. Selon Global Witness, le nouveau Code inclut un article sur la transparence, qui pourrait poser les bases de futures régulations gouvernant les mécanismes de traçabilité des minerais et la publication des contrats, des noms des propriétaires réels et des paiements versés à l'Etat – ce qui est encourageant. Cependant, cet article est remarquablement vague, et n'offre aucune orientation sur la façon dont cette transparence pourra être atteinte, se désole l'ONG. En outre, la disposition du Code sur les conflits d'intérêts demeure largement inchangée, malgré les recommandations des organisations de la société civile congolaises et internationales, y compris Global Witness. Cela implique que le Code Minier congolais n'interdit pas aux membres de l'armée ou aux hauts fonctionnaires de détenir des droits miniers industriels, tant qu'ils les détiennent via une entreprise. L'ONG indique avoir montré comment une série de transactions minières secrètes et corrompues a coûté au moins 1,36 milliard de dollars au Congo entre 2010 et 2012. D'autres enquêtes ont également révélé comment des groupes armés et certains membres de l'armée congolaise dans l'est du pays ont pu financer une partie de leurs activités grâce au secteur minier artisanal. Exploité de façon appropriée, le secteur minier congolais pourrait aider le pays à sortir de la pauvreté, estime Global Witness.

RDC: les rebelles de la LRA conditionnent leur retour en Ouganda. Les rebelles ougandais de la LRA ont annoncé leur volonté de rentrer dans leur pays d'origine, dans une lettre adressée aux autorités territoriales de Dungu (Haut-Uele), dont une copie est parvenue à Radio Okapi mardi 13 mars. La LRA subordonne cependant ce retour à un certain nombre de conditions que les destinataires de cette correspondance qualifient de pure distraction. «Un, s'ils apparaissent dans un village et s'ils coupent aussi les routes, que la population ne panique pas. De deux, que les gens s'adonnent à la pêche et à la chasse sans crainte. Ceux qui font la chasse, qu'ils n'osent pas tirer sur eux, les éléments LRA. De trois, une mise en garde sévère contre toute attaque venant de nos forces de sécurité. En représailles, ils vont décimer ces villages dans lesquels on les a attaqués. Quatre, que la population civile qui voyage ne soit pas accompagnée des militaires armés». Pour le porte-parole du secteur opérationnel Uele des Fardc, le capitaine Carlos Kalombo, la LRA veut distraire la population congolaise et ses autorités. Son départ de la RDC ne peut en aucun cas être soumis à des préalables. Carlos Kalombo soutient que les Fardc vont continuer à traquer ces rebelles pour mettre un terme à ce phénomène. La société civile locale, de son côté, invite la population à ne pas se fier à cette lettre et à collaborer étroitement avec les Fardc.

Moïse Katumbi : «Nous sommes dans le Rassemblement, il n'y a rien de nouveau». Moïse Katumbi Chapwe investi candidat à l'élection présidentielle pour le compte du mouvement «Ensemble pour le changement» affirme que lui et les structures qui soutiennent sa candidature restent membres du Rassemblement. « Nous sommes dans le Rassemblement et il n'y a pas du nouveau. Nous avons organisé le Rassemblement, nous restons dans le Rassemblement. Et quand je suis venu en Afrique du sud, le président du Rassemblement était au courant. Donc je continue avec ce que j'avais dit que je serai candidat, c'est la continuité, il n'y a rien de nouveau », affirme Moïse Katumbi. Il est resté néanmoins évasif sur la question du journaliste qui notait que l'annonce de sa candidature met un terme au projet de candidature unique de l'opposition à la présidentielle de décembre 2018. « Pour le moment, il y a des gens qui vont faire le congrès, il y a des candidats déclarés. Nous n'allons pas étaler notre politique aujourd'hui. Nous avons nos stratégies, nous sommes unis, nous avons besoin de l'opposition unie et le moment viendra », promet l'ancien gouverneur du Katanga.

Afrique: le Canada va verser 600 millions de dollars pour la promotion de l'égalité homme-femme. « Le Canada reste déterminé dans son engagement en RDC pour répondre aux besoins les plus immédiats mais également dans une perspective à plus long terme pour identifier les éléments qui permettront le développement durable du pays. L'organisation de ce forum aujourd'hui, nous offre réciproquement une occasion pour partager les connaissances, les leçons apprises et les meilleures pratiques pour une intégration effective de l'égalité entre les sexes dans les différents programmes financés par le Canada en RDC », a déclaré Nicolas Simard, l'ambassadeur canadien à Kinshasa. Pour lui, les échanges qui découleront de différentes présentations pourront permettre d'identifier les meilleures façons de maximiser la participation de la femme, de la fille et de l'adolescente dans les initiatives congolaises respectives, pour le développement durable et la croissance inclusive de la RDC.

RDC : le CLC va mener ses actions jusqu'au bout, selon Jonas Tshiombela. Le Comité laïc de coordination (CLC) tient à mener ses actions jusqu'au bout, affirme Jonas Tshiombela, l'un des signataires du communiqué publié par cette structure intitulé « jusqu'au bout nous irons » le 12 mars. Selon Jonas Tshiombela, les actions du CLC vont continuer et ne sont pas suspendues. Car, note-t-il, ces marches ont permis au CLC d'enregistrer des victoires. Grâce à ces marches, poursuit M. Tshiombela, les lignes ont bougé sur le plan politique. « Vous n'avez qu'à voir le nombre d'émissaires qui viennent dans notre pays autour du recadrage du processus électoral, des mesures de décrispation, et autour de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 ». Le CLC évoque aussi comme victoire la révélation de l'existence des divisions au sein du pouvoir en place et l'ouverture du débat sur le dauphin du président de la République. Le CLC appelle ceux qui ont adhéré à leurs actions de « demeurer mobilisés pour des actions futures » notamment la participation à la messe de morts du vendredi 16 mars à 10h à la cathédrale Notre dame du Congo.

RDC : signature du code de bonne conduite pour les élections. Les partis politiques, regroupements politiques et candidats indépendants aux élections en RDC ont signé ce mardi 13 mars au Palais du peuple à Kinshasa, le code de bonne conduite. Conformément à l'article 21 du code, plusieurs partis politiques et personnalités signataires se sont engagés à bannir les anti-valeurs notamment le mensonge, la calomnie, la corruption, la diffamation, les injures publiques et la haine. Pour le président de la Ceni, Corneille Nangaa, la signature de ce code était « une occasion de faire l'état de lieux » du processus électoral.

« Le seul objectif qui est devant nous tous, c'est le 23 décembre et nous travaillons pour ça », a promis M. Nangaa.

Ituri : 13 présumés auteurs des massacres de Djugu remis à la justice militaire. La police nationale congolaise (PNC) a remis lundi 12 mars aux autorités judiciaires de Bunia treize présumés auteurs des crimes perpétrés en territoire de Djugu (Ituri). D'après le porte-parole de la PNC en Ituri, il s'agit d'un premier groupe d'assaillants appréhendés par les forces de l'ordre sur le champ des batailles à Djugu. « Des éléments de la police ainsi que ceux de l'armée qui sont au front, lorsqu'ils les appréhendent, ils les amènent devant une commission, qui a été créée pour audition pré juridictionnelle avant qu'ils ne soient remis entre les mains de la justice », explique le gouverneur de la province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka.

La Monusco apporte son appui logistique à la lutte contre les exactions à Djugu. La Monusco apporte son appui logistique aux Fardc pour lutter contre les exactions qui se commettent dans le territoire de Djugu (Ituri), a affirmé le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies pour les opérations et l'Etat de droit en RDC, David Gressly. La réserve de la MONUSCO qui a été basée à Kisangani, affirme David Gressly, a été déployée à Djugu, pour faciliter l'accès sur le terrain dans certains endroits.

Mercredi 14 mars.

Tanganyika : accord entre gouvernement provincial et humanitaires en faveur des déplacés. Les humanitaires et le gouvernement provincial du Tanganyika se sont engagés mardi 13 mars à Kalemie à œuvrer pour une solution durable aux problèmes que rencontrent les personnes déplacées dans cette province. La signature du protocole d'accord a été faite à l'occasion de la visite de travail effectuée par le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, Mark Lowcock. Cette signature est intervenue après la visite du sous-secrétaire général aux affaires humanitaires dans deux camps de déplacés de Katanika et celui de Kalunga. C'est environ 9000 ménages de Katanika et 13000 autres de Kalunga qui ont exprimé des besoins d'assistance. «Je vous remercie de donner autant d'importance au développement. Là nous partageons une conviction commune. Nous ne pouvons pas avoir l'action humanitaire sans nous préoccuper du développement. C'est le futur de la province et du pays», a estimé Kim Bolduc.

L'Ituri menacé par une crise alimentaire à la suite de l'insécurité à Djugu. La province de l'Ituri est sur le point de connaître une crise alimentaire dans un avenir proche, a alerté Lokadi Vonda Tabayi, l'inspecteur provincial de l'agriculture, Pêche et Elevage. Il a expliqué que le territoire de Djugu en proie à la violence depuis plusieurs mois constitue le principal grenier de la province. Or, relève-t-il, Djugu est depuis plusieurs mois touché par les violences intercommunautaires qui ont provoqué le déplacement de dizaine des milliers de paysans et la destruction des plantations.

Beni: une femme abattue par des bandits armés. Une femme a été assassinée mercredi 14 mars matin dans la cellule de Labu, quartier Butsili dans la commune de Mulekera dans la ville de Beni. Selon des sources locales, les assaillants ont utilisé des grosses pierres pour casser la porte et accéder à l'intérieur de la maison où elle se trouvait. Ils auraient emporté de l'argent avant de loger deux balles au niveau de la poitrine de la victime. Butsili est considéré comme l'un des quartiers

criminogènes de la ville de Beni, où, depuis quelques mois, les bandits armés opèrent nuitamment en s'introduisant dans les maisons.

Kinshasa: nouvelle mise en place au sein du PPRD. Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a rendu public mardi 13 mars la liste de six nouveaux secrétaires permanents adjoints appelés à seconder le Secrétaire permanent Emmanuel Ramazani Shadary.

Goma: plaidoyer pour un règlement minier conforme à la loi. Le Groupe d'appui à la traçabilité et la transparence dans la gestion des ressources naturelles (GATT–RN) a salué mardi 13 mars la promulgation par le président de la République, vendredi dernier, du nouveau code minier. Le réseau GATT – RN espère que le règlement minier, qui reste à adopter, sera le plus général possible et va se conformer au code minier qui veut que les communautés locales bénéficient réellement des retombées de l'exploitation minière. Les sociétés minières, qui ont été déçues par ce nouveau code, ne devraient pas croire que leurs préoccupations seront prises en compte dans le règlement minier. Celui-ci « ne sera pas contraire au code minier », soutient Prince Kihangi, président de ce réseau au Nord-Kivu. Selon lui, la société civile minière s'engage dès à présent à travailler sur le règlement minier pour qu'il reste intégralement dans l'esprit du code minier.

Beni : la société civile appelle au remplacement de l'unité de l'armée déployée à Bashu. La société civile de Beni demande à l'armée de remplacer les militaires déployés dans la chefferie de Bashu par une autre unité de l'armée. Le vice-président de cette structure Moise Kiputulu reproche à ces militaires leur incapacité à lutter contre l'insécurité qui sévit dans la région. M. Kiputulu attribue également à ces militaires plusieurs actes d'insécurité enregistrés ces dernières semaines dans la chefferie dont des meurtres. Contactées par Radio Okapi, les autorités militaires dans la région promettent d'enquêter sur les allégations de la société civile, impliquant les militaires dans les actes d'insécurité enregistrés dans la région.

Djugu : trois morts dans l'offensive de l'armée contre des miliciens à Logo. Trois personnes ont été tuées dans une offensive que l'armée a lancée mardi contre les positions « des inciviques en armes » à Logo, localité de la chefferie de Bahema-Nord située à environ 80 km à l'Est de Bunia dans le territoire de Djugu (Ituri). L'offensive de l'armée visait à reconquérir des villages occupés depuis le mois dernier par « des inciviques en armes » et pacifier la région. Dans les combats qui ont été engagés pour chasser ces miliciens, trois personnes ont été tuées dont deux miliciens et un militaire.

Beni : l'armée repousse une attaque des présumés ADF, cinq morts. Les forces armées de la RDC (Fardc) sont parvenues à repousser mardi peu après midi une attaque que des présumés ADF ont lancé contre leurs positions sur l'axe routier Beni- Kasindi, situé au Nord-Est de la ville de Beni. Cinq personnes parmi lesquels deux miliciens et trois civils ont été tués dans des combats. A en croire les sources militaires, les miliciens alors acculés par les militaires en opération dans la région cherchaient à traverser l'axe routier Beni-Kasindi pour se rendre au Sud de la ville. Et dans leur manœuvre, ils ont croisé une patrouille de l'armée et l'ont attaquée.

Tueries en Ituri : les députés originaires de Djugu vont boycotter l'ouverture de la session de mars. Les députés nationaux originaires du territoire de Djugu ont décidé de ne pas assister à l'ouverture de la session de mars pour exiger le rétablissement de la paix dans ce territoire de l'Ituri. D'après ces élus, la situation de Djugu est devenue un drame humanitaire caractérisé par des tueries, des destructions des infrastructures et des déplacements des populations. Ils recommandent à la population de l'Ituri de rester unie pour barrer la route à « ceux qui cherchent à diviser la province en faisant croire à un conflit identitaire ».

Sommés de quitter la RDC, les ex-FDLR exigent un dialogue inter-rwandais. La fermeture du camp de transit des ex-combattants rwandais, FDLR, à Kanyabayonga au sud du territoire de Lubero (Sud-Kivu) est « une décision non négociable », a affirmé mardi 13 mars la porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende. Les 372 ex-combattants FDLR et leurs dépendants sont hébergés depuis 3 ans dans le camp de transit de Kanyabayonga, avant leur retour au Rwanda. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, soutient que la RDC ne servira pas d'arrière base de revendications contre un autre pays.

Bas-Uele: les activités de l'assemblée provinciale toujours suspendues. Le président de l'assemblée provinciale du Bas-Uele, Michel Giyo, s'est inquiété mardi 13 mars de la suspension prolongée des activités de cet organe délibérant par le ministère de l'Intérieur. Selon lui, la police, qui est déployée dans l'enceinte de cette institution, ne permet pas travailler ; alors qu'il faut déjà préparer la rentrée parlementaire prévue le 30 mars. Pourtant, d'ici le 30 mars, le bureau de l'assemblée provinciale devrait convoquer la session ordinaire prévue jusqu'au mois de juin. L'assemblée provinciale avait été fermée

par le ministre de l'intérieur au moment où les députés provinciaux devaient recevoir le gouverneur du Bas-Uele. Ce dernier devait présenter ses moyens de défense par rapport à une motion de censure introduite contre lui par un député provincial.

Matadi : radios et télévisions émettent de nouveau après 15 jours d'interruption. Plus d'une quinzaine de stations de radios et télévisions sont de nouveau opérationnelles depuis mardi 13 mars, après plus de quinze jours d'interruption à Matadi (Kongo-Central) à la suite d'une panne de transformateur à la station terrienne de Soyo village. Les émissions ont repris grâce à un protocole d'accord signé entre la Snel et la société commerciale des postes et télécommunications.

Kananga: trois cas de vol à mains armées en une nuit. Trois cas de vol à mains armées ont été enregistrés dans la nuit de mardi à mercredi 14 mars à Kananga. Deux de ces vols ont eu lieu dans la commune de Kananga et le troisième a été signalé à Lukonga. Dans les trois cas, les témoins accusent des personnes en tenue militaire et portant des armes. Le maire de la ville affirme que les autorités multiplient les initiatives pour mettre fin à l'insécurité dans sa juridiction.

Marches du CLC : la Monusco prête à soutenir l'application des recommandations de la commission sur les violations des droits de l'homme. Le soutien et l'expertise de la Monusco sont disponibles pour la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Commission d'enquête mixte sur les violations et atteintes relatives aux droits de l'homme survenues durant les manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 janvier. La Monusco a « salué la mise en place de la Commission d'enquête conjointe composée de représentants du gouvernement, de la Commission nationale des droits de l'homme et de la société civile sur les allégations de violations de droits de l'homme commises lors des manifestations du 31 décembre et du 21 janvier ». Ce rapport a révélé que douze personnes ont été tuées par balles et deux autres par asphyxie des gaz lacrymogènes lors des manifestations pacifiques du 31 décembre et 21 janvier derniers dans la ville de Kinshasa. Dans ses conclusions et recommandations, la commission, a souligné que l'interdiction générale et à durée indéterminée des manifestations publiques est parmi les conséquences des violations et atteintes aux droits de l'homme.

Mark Lowcock : «Nous sommes témoins de la souffrance dans l'une des plus grandes crises humanitaires du monde». Mark Lowcock, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires humanitaires, et coordonnateur des secours d'urgence a affirmé, au terme de sa visite en RDC, que le pays traverse l'une des plus grandes crises humanitaires au monde. Le chef des affaires humanitaires aux Nations unies n'a pas caché «son exaspération devant les conditions de vie horribles des personnes, victimes de l'insécurité due aux conflits». M. Lowcock a rappelé l'organisation d'une conférence de haut niveau en avril prochain à Genève pour faire un plaidoyer afin de mobiliser 1,7 milliard de dollars pour juguler la crise humanitaire en RDC. Les autorités congolaises ont, de leur côté, pris certaines mesures pour combattre cette souffrance de la population.

Election des gouverneurs au Kwango et au Maniema : la Ceni publie la liste définitive des candidats retenus. La Commission électorale nationale indépendante a publié ce mercredi 14 mars la liste définitive des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs pour l'élection dans les provinces du Kwango et du Maniema. La campagne électorale est prévue du 24 au 26 mars et l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs aura lieu le 28 mars.

Jeudi 15 mars.

RDC : les matières électorales au cœur de la rentrée parlementaire de mars. Les députés et sénateurs effectuent, en principe, leur rentrée parlementaire ce jeudi à Kinshasa, conformément à l'article 115 de la constitution du 18 février 2016. Selon cette disposition, l'Assemblée nationale et le Sénat tiennent de plein droit, chaque année, deux sessions ordinaires : la première s'ouvre le 15 mars et se clôture le 15 juin; et la deuxième le 15 septembre et se clôture le 15 décembre. Cette session sera davantage axée sur les questions électorales. Les parlementaires vont examiner et adopter la loi sur la répartition des sièges. Parmi les autres matières qui seront traitées au cours de cette session, la question sur le remplacement du rapporteur de la Ceni sera sans doute à l'ordre du jour. Le président de la Chambre basse du Parlement l'a déjà signifié dans une lettre adressée au président de la Ceni. Quant au contrôle parlementaire, certains députés contactés estiment que «le dernier incident qui s'est produit à la primature et qui a conduit à la démission du directeur de cabinet du Premier ministre ne manquera pas de figurer à l'ordre du jour». Quelques députés rencontrés soutiennent déjà l'idée d'obtenir le départ de l'équipe Tshibala.

La Grande Bretagne débloque plus de 9 millions USD pour appuyer le processus électoral. La Grande Bretagne a débloqué 9, 2 millions USD pour soutenir le processus électoral en RDC, a annoncé mercredi à Kinshasa l'ambassadeur du Royaume-Uni en RDC John Murton. Par cet appui, la Grande Bretagne veut montrer sa détermination de voir des élections libres se tenir réellement en RDC ainsi que l'alternance politique dans le pays, explique M. Murton, précisant que ce fonds

sera versé dans un fonds communs des partenaires internationaux qui appuient le processus politique et électoral dans le pays.

Djugu : David Gressly préconise un dialogue entre communautés pour réduire les tensions. En mission d'évaluation de la situation sécuritaire à Djugu où les violences intercommunautaires ont fait plus d'une centaine de morts, le représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, David Gressly appelle à un dialogue franc entre les communautés de la région pour réduire les tensions. Outre le dialogue, la Monusco est prête à accompagner le gouvernement avec appui logistique nécessaire pour soutenir les efforts de la pacification de la région.

Kinshasa : Me Papy Mbaki aux arrêts pour «pour détention d'une banderole à l'effigie de Katumbi». Me Papy Mbaki, membre du PND, un parti politique proche de Moïse Katumbi, est depuis mercredi détenu par les services des renseignements militaires au Camp Kokolo à Kinshasa. D'après sa sœur, il lui est reproché d'avoir gardé dans sa voiture une banderole à l'effigie de Moïse Katumbi et une autre de son parti, le PND de Salomon Della. Ce dernier étant un proche collaborateur de Moïse Katumbi.

Kalehe: une vingtaine de Raia Mutomboki déposent les armes et demandent pardon. Au cours d'une cérémonie d'accueil des combattants démobilisés organisée mercredi par l'ONG APC à Bunyakiri en territoire de Kalehe (Sud-Kivu), une vingtaine de combattants du groupe armé Raia Mutomboki ont déposé leurs armes et proposé de réintégrer la vie civile. Pour être acceptés, ils ont demandé chacun pardon à la communauté en regrettant les actes criminels commis.

Bukavu : 23 présumés bandits interpellés lors de récents bouclages au camp militaire Saio et à la prison. Vingt-trois personnes soupçonnées de banditisme à Bukavu ont été interpellées lors d'une série de bouclages que la police a menés depuis le début de la semaine en cours dans le camp militaire Saio et dans la prison centrale de Bukavu, a fait savoir mercredi à la presse le commissaire provincial de la police. Parmi les personnes interpellées figurent des militaires en séjour irrégulier dans le camp Saio. Dans leurs maisons, les forces de l'ordre ont saisi 8 armes à feu ainsi que 1037 minutions et de la drogue. Dans la prison de Bukavu, les éléments de la police ont saisi des boissons fortement alcoolisées, la drogue et du chanvre.

Djugu : au moins 13 corps en décomposition découverts dans trois collectivités. Treize corps en état de décomposition ont été découverts mardi dernier dans les collectivités de Bahema Nord, Bahema Banywagi et Bahema Baguru à Djugu, a indiqué jeudi à Radio Okapi la députée nationale Espérance Musafiri. L'élue revient d'une tournée dans ce territoire après avoir été alertée par des villageois qui avaient fui les violences dans ces collectivités et les chefs coutumiers dans la région. Elle s'est fait accompagner par des militaires qui, indique-t-elle, ont enterré les cadavres découverts. A l'en croire, les corps découverts sont ceux des victimes d'un massacre survenu depuis plus d'une semaine dans un village du groupement Beliba en chefferie de Bahema Nord. Certains corps ont été découverts à moitié enterrés et d'autres jonchant le sol.

Kamina : peine de mort requis contre 8 ex-miliciens poursuivis pour « meurtres ». Le ministère public a requis mercredi la peine de mort contre huit anciens combattants des groupes armés Nyatura et APCLS, poursuivis pour avoir tué et enterré vifs d'autres combattants démobilisés, cantonnés à la base militaire de Kamina. C'était lors de la sixième audience de ce procès en appel de ces huit démobilisés accusés d'avoir tué ou enterré vifs en septembre 2016, certains démobilisés de la tribu Ngiti à la base militaire de Kamina où ils se trouvaient tous en formation après avoir déposé les armes. La partie civile pour sa part a demandé que l'Etat congolais soit également condamné dans ce dossier pour avoir failli à sa mission de protéger les victimes et d'encadrer ces ex-miliciens en processus de démobilisation à la base militaire de Kamina. Les avocats de la partie civile ont également exigé que chaque prévenu paie la somme de 5 millions USD à titre de dommages et intérêts aux familles des victimes.

Première visite Leila Zerrougui au grand Kasai. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en RDC, Leila Zerrougui, a entamé jeudi 15 mars sa première visite sur le sol kasaien. A la tête d'une forte délégation, elle a transité par Kananga, avant de se rendre à Tshikapa, pour une visite de quelques heures. La cheffe de la Monusco a eu des échanges avec les autorités et d'autres structures sociales du Kasai et Kasai-Central ce jeudi. Leila Zerrougui termine son séjour vendredi par la ville de Mbuji-Mayi dans le Kasai-Oriental.

RDC: l'UDPS, le MLC et l'UNC se rapprochent et rejettent la machine à voter. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) et l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont signé jeudi 15 mars à Kinshasa une déclaration commune unissant leurs efforts au sein d'un front républicain et démocratique pour la tenue effective en décembre 2018 des élections. Les leaders de tous ces partis politiques, Felix

Tshisekedi (UDPS), Eva Bazaiba (MLC) et Vital Kamerhe (UNC), se sont rencontrés ce jeudi pour échanger sur la situation politique du pays, surtout en ce qui concerne le processus électoral. Ces opposants « ont réaffirmé leur détermination d'aller aux élections cette année 2018, d'une part, et d'autre part le rejet l'usage de la machine à voter » lors de ces élections, a indiqué Mme Bazaiba.

Bunia : un officier de police tué lors d'une intervention au camp des déplacés de Djugu. Le capitaine Sarkozy Shindano, le commandant du commissariat de la police de Mudzi Pela dans la ville de Bunia (Ituri) a été tué jeudi 15 mars dans l'après-midi. Le ministre provincial du Travail et prévoyance sociale, Didi Angaika, s'est rendu ce jeudi dans l'après-midi au camp des déplacés avec une assistance de l'Institut nationale de préparation professionnelle (INPP), un service de son ressort. C'est en pleine distribution que certains déplacés ont dit identifier des gens qui leur sont hostiles dans la délégation du ministre. Ce dernier déclare avoir été confondu à l'un des chefs coutumiers de Djugu par ces déplacés. Ce qui a fait monter la tension d'un cran. Le ministre et sa suite ont été ainsi pris en otage par la foule. C'est en ce moment que le capitaine Shindano et d'autres policiers ont été dépêchés par le commandant urbain de la police pour les sauver. Ils ont fait usage des tirs en l'air et de gaz lacrymogènes pour disperser la foule. Pendant l'évacuation du ministre, un inconnu lui a lancé une grosse pierre. Mais, elle a plutôt fini sa course sur la tête de l'officier de police, qui est mort quelques minutes après.



Camp de déplacés de Djugu installé à l'hôpital général de Bunia dans la province de l'Ituri en mars 2018.